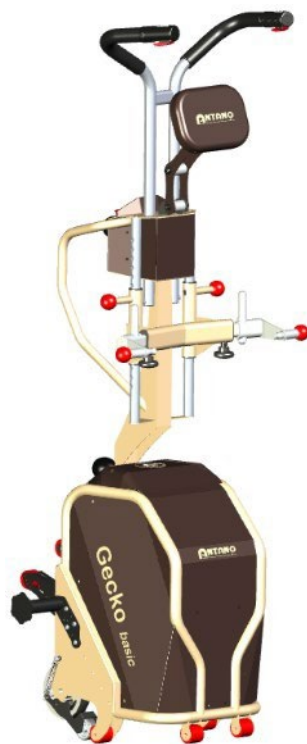


## ESCALIER ROULANT À ROUES



## GECKO BASIC

FR

### MANUEL D'INSTRUCTIONS ET AVERTISSEMENTS

*Instructions dans la langue d'origine – À conserver pour consultation ultérieure*



Ce produit est conforme au RÈGLEMENT UE 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux

Rel. 28/08/2025 – Rév. 2.0

### ANTANO GROUP s.r.l.

Via delle Industrie, 10, 06034 Foligno (PG) ITALIE Tél.

+39 0742 381269 - Fax +39 0742 386574

[info@antanogroup.com](mailto:info@antanogroup.com) | [www.antanogroup.com](http://www.antanogroup.com)



## DONNÉES DU FABRICANT ET DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour toute demande d'intervention du **SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE**, pour commander des pièces de rechange ou pour toute demande spécifique, veuillez vous référer aux informations suivantes et préciser le modèle et le numéro de série indiqués sur la plaque apposée sur l'appareil.

 FABRICANT	 ASSISTANCE TECHNIQUE	<b>ANTANO GROUP s.r.l.</b> Via delle Industrie, 10, 06034 Foligno (PG) ITALIE Tél. +39 0742 381269 - Fax +39 0742 386574 <a href="mailto:info@antanogroup.com">info@antanogroup.com</a>   <a href="http://www.antanogroup.com">www.antanogroup.com</a>
--	--	---

En cas de doute sur l'interprétation correcte des instructions contenues dans le présent manuel, veuillez contacter le service d'assistance technique pour obtenir les éclaircissements nécessaires.

### RÉVISIONS DU MANUEL

DATE	RÉVISION	DESCRIPTION	RESPONSABLE
17/10/2025	2.0	Première émission	BUREAU TECHNIQUE

### DOCUMENTATION FOURNIE AVEC L'APPAREIL

DOCUMENTATION	FABRICANT	CODE/DESCRIPTION
Déclaration de conformité UE	ANTANO GROUP s.r.l.	Mod. GECKO BASIC IT-EN
Manuel d'instructions et avertissements	ANTANO GROUP s.r.l.	Rel. 23/06/2025 Rév. 2.0 - IT

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

**ANTANO GROUP s.r.l.** travaille en permanence à l'amélioration de tous les types et modèles de produits vendus. Nous comptons donc sur votre compréhension si nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment des modifications à la fourniture en termes de forme, d'équipement, d'aménagement et de technique par rapport à ce qui est convenu ici.

## INTRODUCTION

### **Cher client**

Merci d'avoir choisi et acheté un produit **ANTANO GROUP s.r.l.**

**ANTANO GROUP s.r.l.**, en tant que **fabricant**, s'engage par le présent document à transmettre à l'utilisateur les informations et les avertissements nécessaires pour effectuer **en toute sécurité** tout type d'opération ou d'intervention sur l'appareil.

Pour une utilisation correcte de l'appareil, la référence technique est le présent « **MANUEL D'INSTRUCTIONS ET D'AVERTISSEMENTS** » (ci-après dénommé « *Manuel* ») fourni avec celui-ci.

**Le présent Manuel fait partie intégrante de l'équipement et doit toujours l'accompagner jusqu'à sa démolition.**

Le manuel s'adresse aux utilisateurs de la machine, au propriétaire, aux responsables de la sécurité, aux opérateurs et au personnel de maintenance.

Le contenu du manuel est conforme :

- Au règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux et aux modifications ultérieures apportées par le règlement (UE) 2020/561
- À la « **DIRECTIVE 2006/42/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte)** » ;
- aux exigences essentielles de la norme technique **CEI/IEEE 82079-1:2019** « *Préparation des informations pour l'utilisation (instructions d'utilisation) des produits — Partie 1 : Principes et exigences générales* ».

*En cas de perte ou de destruction du manuel, il est possible d'en demander une copie en adressant une demande spécifique au représentant local ou directement au fabricant, en précisant le type, le numéro de série et l'année de fabrication (référence à la page 10).*

*Les images sont purement indicatives et ne constituent pas un engagement pour le fabricant et/ou le distributeur.*

Le fabricant suppose que le personnel chargé de l'utilisation et de la maintenance de l'appareil possède un niveau d'instruction lui permettant d'interpréter correctement les informations qui y sont contenues.

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ</b> .....	<b>1</b>
1.1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ .....	1
1.2 AVERTISSEMENTS SPÉCIFIQUES À L'APPAREIL .....	2
1.3 AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE CONDUCTEUR.....	3
1.4 CLÉ DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉLÉVATEUR.....	3
1.5 CESSION À DES TIERS.....	3
1.6 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ .....	4
1.7 RISQUES RÉSIDUELS.....	6
1.8 OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS DE L'UTILISATEUR.....	7
<b>2 INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> .....	<b>8</b>
2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE.....	8
2.2 PLAQUE SIGNALÉTIQUE DE L'APPAREIL.....	9
2.2.1 Plaque signalétique.....	10
2.2.2 Plaque code-barres / Data Matrix .....	11
2.2.3 Plaque signalétique électrique.....	12
2.3 GARANTIE DE L'APPAREIL .....	12
2.3.1 Opérations entraînant l'annulation de la garantie .....	13
2.3.2 Pièces exclues de la garantie .....	13
2.3.3 Conception de l'équipement : directives de référence .....	13
2.4 INFORMATIONS SUR LE MANUEL D'INSTRUCTIONS.....	15
2.4.1 Fourniture et conservation du manuel .....	15
2.4.2 Langue de rédaction .....	15
2.4.3 Destinataires du manuel.....	15
2.4.4 Mises à jour.....	15
2.4.5 Propriété des informations .....	15
2.4.6 Conventions typographiques.....	16
2.4.7 Abréviations utilisées dans le manuel.....	16
2.4.8 Conventions terminologiques - définitions .....	17
2.4.9 Symboles utilisés dans le manuel, sur l'appareil et sur l'emballage.....	18
2.5 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ) .....	20
<b>3 DÉBALLAGE ET ASSEMBLAGE</b> .....	<b>21</b>
3.1 EMBALLAGE EXTÉRIEUR.....	21
3.2 MANUTENTION DE L'EMBALLAGE.....	21
3.3 CONDITIONS AMBIANTES DE STOCKAGE .....	21
3.4 DÉBALLAGE.....	22
3.5 ÉQUIPEMENT DE SÉRIE ET ACCESSOIRES.....	23
3.6 ASSEMBLAGE DE L'APPAREIL .....	24
<b>4 DESCRIPTION TECHNIQUE</b> .....	<b>25</b>
4.1 DONNÉES TECHNIQUES .....	25
4.2 CARACTÉRISTIQUES DES ÉCHELLES POUR GECKO BASIC.....	26
4.3 DESCRIPTION GÉNÉRALE.....	28
4.3.1 Description du guidon.....	29
4.3.2 Description du panneau de commande .....	29
<b>5 UTILISATION</b> .....	<b>30</b>
5.1 CONDITIONS AMBIANTES DE FONCTIONNEMENT .....	30
5.2 UTILISATION PRÉVUE PAR LE FABRICANT.....	30
5.3 DESTINATION D'UTILISATION .....	30
5.4 UTILISATION NON AUTORISÉE .....	31
5.5 UTILISATION INCORRECTE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE .....	31
5.6 BRUIT.....	32

5.7	VIBRATIONS .....	32
5.8	UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT .....	32
5.8.1	Conducteur habilité à circuler dans les escaliers .....	32
5.8.2	Vérifications préliminaires .....	33
5.8.3	Nettoyage de la machine avant utilisation .....	33
5.8.4	Charge de la batterie .....	33
5.8.5	Chargement du fauteuil roulant .....	34
5.8.6	Réglage du blocage des roues arrière .....	35
5.8.7	Montage de la rampe (en option) .....	36
5.8.8	Réglage de l'appui-tête .....	37
5.8.9	Ceintures de sécurité – Fixation du passager .....	37
5.8.10	Réglage du guidon .....	37
5.8.11	Manutention manuelle sans charge ou avec un fauteuil roulant sans passager .....	38
5.8.12	Manipulation avec fauteuil roulant et passager .....	38
5.9	FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL .....	39
5.9.1	Démarrage .....	39
5.9.2	Arrêt dans des conditions normales .....	39
5.9.3	Arrêt d'urgence .....	39
5.9.4	Montée et descente du monte-escalier .....	39
<b>6</b>	<b>ENTRETIEN .....</b>	<b>46</b>
6.1	ENTRETIEN PÉRIODIQUE (À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR) .....	46
6.2	ENTRETIEN PÉRIODIQUE (PAR UN TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ) .....	47
6.3	PIÈCES DE RECHANGE .....	48
<b>7</b>	<b>RECHERCHE DE PANNES .....</b>	<b>49</b>
7.1	INCONVÉNIENT, CAUSE ET SOLUTION POSSIBLE .....	49
<b>8</b>	<b>ÉLIMINATION .....</b>	<b>51</b>
8.1	INSTRUCTIONS À SUIVRE LORS DE LA MISE HORS SERVICE .....	51
8.2	MISE HORS SERVICE DE LA MACHINE .....	52
8.3	DÉMOLITION ET ÉLIMINATION EN FIN DE VIE .....	52

## INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1-1	: Risques résiduels liés à l'utilisation de la machine .....	6
Tableau 2-1	: Abréviations des termes utilisés .....	16
Tableau 2-2	: Conventions terminologiques - définitions .....	18
Tableau 2-3	: Symboles et définitions .....	20
Tableau 2-4	: EPI (équipements de protection individuelle) .....	20
Tableau 3-1	: Conditions environnementales pour le transport et le stockage .....	22
Tableau 5-1	: Utilisation prévue par le fabricant .....	30
Tableau 5-2	: Utilisation non autorisée .....	31
Tableau 5-3	: Utilisation incorrecte raisonnablement prévisible .....	31
Tableau 6-1	: Entretien quotidien .....	46
Tableau 6-2	: Entretien TOUTES LES 30 HEURES .....	47
Tableau 6-3	: Entretien TOUTES LES 80 HEURES .....	47
Tableau 6-4	: Entretien TOUTES LES 150 HEURES .....	48
Tableau 6-5	: Entretien à chaque cession à des tiers ou à chaque remise en service .....	48
Tableau 7-1	: Recherche des pannes et solutions possibles .....	49

## INDEX DES FIGURES

Figure 1-1	: Sécurités .....	5
Figure 2-1	: Déclaration de conformité .....	8
Figure 2-2	: Plaque signalétique .....	10
Figure 2-3	: Plaque code-barres / Data Matrix .....	11
Figure 2-4	: Plaque signalétique électrique .....	12
Figure 3-1	: Équipements de série .....	23

---

Figure 3-2 : Accessoires.....	23
Figure 3-3 : Assemblage .....	24
Figure 4-1 : Vue d'ensemble .....	28
Figure 4-2 : Guidon .....	29
Figure 4-3 : Panneau de commande.....	29

---

## 1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement les avertissements et les informations générales contenus dans le présent manuel.**



ATTENTION

**ANTANO GROUP s.r.l. décline toute responsabilité pour les dommages matériels ou corporels causés par des accidents résultant du non-respect des instructions contenues dans le présent manuel.**



OBLIGATION

**LISEZ LES INSTRUCTIONS.**

**Consultez attentivement ce manuel avant d'effectuer toute intervention sur la machine.**



INTERDICTION

**IL EST INTERDIT DE RETIRER OU DE MANIPULER LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.**

Le retrait ou la manipulation de ces dispositifs peut constituer un danger pour la sécurité du conducteur, du passager et de l'équipement.



ATTENTION

**Avant de commencer à utiliser l'équipement, l'opérateur chargé de la conduite :**

- doit **parfaitement connaître** le fonctionnement et les caractéristiques de la machine ; il doit également avoir lu **INTÉGRALEMENT** le présent manuel.
- doit être **correctement formé** pour l'utiliser au mieux et sans risque.

### 1.1 AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

Respectez les consignes suivantes :

- l'appareil doit être utilisé par des personnes capables de contrôler le poids de l'appareil et de la personne transportée.
- L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou qui manquent d'expérience ou de connaissances, à moins qu'elles n'aient pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil.
- Avant chaque utilisation, vérifiez toujours le bon fonctionnement des pièces fonctionnelles, des freins et de tous les dispositifs de sécurité.
- Pendant le déplacement, le passager doit obligatoirement rester en position verticale, les épaules et la tête appuyées contre le dossier et attaché avec la ceinture de sécurité.
- L'appareil **ne doit pas être utilisé** pour transporter des objets autres que ceux prévus à cet effet.
- La personne transportée ne doit **en aucun cas** supporter des objets ou des poids divers.
- Ne pas utiliser l'appareil sur des surfaces irrégulières.
- **NE PAS fumer** pendant l'utilisation de l'appareil (conducteur et passager).
- Le montage et les réglages doivent être effectués exclusivement par du personnel autorisé.
- Ne jamais soulever l'aide avec le passager à bord.
- S'il est nécessaire d'effectuer des interventions à proximité de composants électriques, travaillez avec les mains bien sèches et utilisez des gants diélectriques.



ATTENTION

**Travailler sur des composants électriques avec les mains mouillées peut entraîner un risque d'électrocution.**

- Avant d'effectuer toute opération avec et sur l'appareil (telle que la formation, l'installation, l'utilisation), les utilisateurs et les assistants doivent lire attentivement les instructions contenues dans le présent document, en accordant une attention particulière aux précautions de sécurité appropriées et aux méthodes d'installation et d'utilisation afin de réduire le risque d'accident ou de dommages aux personnes et/ou aux biens.
- Si vous constatez des dommages à la réception, l'appareil ne doit pas être utilisé ; il est nécessaire de contacter le service d'assistance technique pour une vérification et une révision.
- Si les instructions d'utilisation et d'entretien fournies concernent un autre appareil que celui reçu, il est nécessaire de contacter immédiatement le fabricant ou son revendeur agréé local avant d'utiliser le produit.
- En cas de doute sur l'interprétation correcte des instructions, veuillez contacter **ANTANO GROUP s.r.l.** ou son revendeur agréé local pour obtenir les éclaircissements nécessaires.
- Avant chaque utilisation, vérifiez toujours l'intégrité de l'appareil. Si vous constatez des anomalies ou des dommages susceptibles de compromettre le fonctionnement et la sécurité de l'appareil, et donc de l'utilisateur et de l'assistant, vous devez immédiatement retirer l'appareil du service et contacter le fabricant ou son représentant agréé.
- Manipuler avec précaution.
- Effectuer l'entretien prescrit.
- Il est interdit d'utiliser l'appareil à des fins autres que celles décrites dans le présent manuel.
- N'utilisez pas l'appareil si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de drogues.
- Ne modifiez pas l'appareil ; toute modification pourrait entraîner un fonctionnement imprévisible et causer des dommages à l'utilisateur, à l'assistant ou aux secouristes éventuels.
- L'appareil ne doit subir aucune altération (modification, retouche, ajout, réparation), sinon toute responsabilité sera déclinée en cas de dysfonctionnement et de dommages causés par l'appareil lui-même ; la certification CE et la garantie du produit seront également annulées.
- Ne pas stocker l'appareil sous d'autres matériaux plus ou moins lourds qui pourraient endommager sa structure.
- Conservez le produit dans les conditions environnementales indiquées dans le présent manuel, à l'abri de la lumière du soleil.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Maintenir l'appareil à une distance suffisante des sources de chaleur, des sources de combustion, des agents inflammables et/ou des substances/agents chimiques susceptibles d'altérer ses caractéristiques fonctionnelles et de sécurité.
- Le distributeur ou l'utilisateur final assume toute responsabilité liée au non-respect des indications et avertissements figurant dans le présent manuel, avec pour conséquence l'obligation d'indemniser et/ou de dégager **ANTANO GROUP s.r.l.** de toute responsabilité pour tout effet préjudiciable éventuel.

## 1.2 AVERTISSEMENTS SPÉCIFIQUES À L'APPAREIL

- Utilisez uniquement **des composants/pièces de rechange et/ou des accessoires d'origine** ou approuvés par **ANTANO GROUP s.r.l.** afin d'effectuer chaque opération sans altérer ni modifier l'appareil. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de dysfonctionnement et de dommages causés par l'appareil à des personnes et/ou des biens, ce qui invaliderait la garantie et entraînerait la perte de conformité au règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux.
- Respectez les spécifications indiquées dans la présente publication.
- Avant utilisation, l'utilisateur et son assistant éventuel doivent avoir lu attentivement et bien compris les présentes instructions et les fonctionnalités de l'appareil, ainsi que tout autre manuel/fiche d'instructions fourni avec ce produit ou avec les appareils optionnels.
- Le montage et les réglages doivent être effectués exclusivement par du personnel autorisé, conformément au présent manuel d'instructions.
- Le **poids maximal du patient et la charge maximale** pour une utilisation en toute sécurité sont indiqués sur l'une des étiquettes apposées sur l'appareil et dans la section relative aux données techniques du présent manuel.
- Avant toute utilisation, vérifiez toujours que les pièces de l'aide ne sont pas usées ou endommagées et, le cas échéant, signalez-le au distributeur/revendeur agréé.
- Le dispositif ne peut pas être utilisé dans des environnements exposés à des projections d'eau ou à des conditions atmosphériques critiques ou défavorables.

- Sans préjudice des procédures de nettoyage, évitez tout contact des pièces électriques avec des liquides de quelque nature que ce soit. Si cela se produit, séchez rapidement et, si nécessaire, procédez au nettoyage et à la désinfection.

### 1.3 AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE CONDUCTEUR

**DÉFINITION :**

**Personne formée et qualifiée à l'utilisation de l'équipement.**

Seules les personnes ayant reçu une formation spécifique sont autorisées à utiliser l'appareil dans les escaliers.

- **Conducteur habilité à emprunter les escaliers** : pour conduire l'aide à la mobilité dans les escaliers, le conducteur doit avoir suivi une formation spécifique dispensée par un revendeur/vendeur agréé ; le conducteur doit avoir acquis une formation théorique/pratique directe et avoir démontré qu'il est capable d'effectuer toutes les opérations décrites dans le présent manuel en toute sécurité.

La formation spécifique sera dispensée aux personnes identifiées comme conducteurs de l'appareil et, par conséquent, seules ces personnes pourront conduire le monte-escalier.

Il est recommandé, au moment de la formation, de faire en sorte que toutes les personnes concernées soient présentes, en particulier dans le cas de structures où le nombre d'utilisateurs pourrait être important.

Le **conducteur doit** :

- avoir pris connaissance du contenu du présent manuel ;
- tenir le guidon à deux mains afin de garantir un contrôle constant du véhicule ;
- être majeur conformément à la législation en vigueur dans le pays d'utilisation.

Le conducteur et le passager doivent veiller à ne pas porter d'écharpes longues ou de vêtements amples, qui pourraient s'accrocher et constituer un danger.

Le **conducteur ne doit pas** :

- jamais abandonner le véhicule lorsque le passager est à bord.

En cas d'inclinaison excessive du véhicule due à une rampe dont la pente est supérieure à 56°, un voyant rouge s'allume sur le châssis pour avertir le conducteur.

Il ne faut jamais emprunter un escalier si le passager est en position debout, en mouvement (voir chapitre UTILISATION).

Si le passager n'est pas en mesure de maintenir une position verticale et stable du torse, il est nécessaire d'utiliser des ceintures de sécurité spécifiques pour le maintenir contre le dossier.

Avant de monter ou descendre des escaliers, il est nécessaire de vérifier les caractéristiques de ceux-ci :

- elles ne doivent pas être recouvertes de tapis ou de moquette
- elles ne doivent pas être endommagées ou non finies, mais compactes
- elles ne doivent pas présenter d'arêtes irrégulières, cassées ou effritées
- elles ne doivent pas être mouillées ou glissantes,

### 1.4 FONCTION CLÉ ESCALIER MÉCANIQUE

La fonction monte-escalier n'est activée qu'après insertion et utilisation de la clé ; cela protège l'appareil et les personnes contre une utilisation inconsidérée par du personnel non autorisé.

### 1.5 CESSION À DES TIERS

En cas de remplacement du conducteur du véhicule ou de changement d'équipe, il est précisé que toutes les personnes destinées à conduire le véhicule doivent être habilitées par le fabricant ou par un mandataire autorisé ; aucune personne non habilitée ne peut conduire le véhicule dans les escaliers.

## 1.6 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



INTERDICTION

### **RISQUE DE DOMMAGES CORPORELS ET MATÉRIELS.**

**Il est interdit de manipuler ou de retirer les protections et les dispositifs de sécurité.**

L'équipement est doté d'une série de mesures de sécurité visant à protéger le personnel et l'équipement contre les blessures et les pannes.

Tous les composants de l'installation ont été conçus en partant du principe que l'utilisateur adopte un comportement conforme aux principales règles de prudence et de bon sens.

Voici les principales consignes à suivre lors de l'utilisation de la machine :



ATTENTION

**Avant d'intervenir sur l'appareil ou sur certaines de ses parties, placez toujours le sélecteur O/I en position O.**



ATTENTION

**En cas de panne électrique ou mécanique, placez le sélecteur O/I en position O et contactez le SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE du fabricant.**



ATTENTION

### **ÉLÉMENTS SOUS TENSION**

Les opérations de maintenance sur les installations électriques qui nécessitent la désactivation ou la suppression des dispositifs de protection et de sécurité doivent être effectuées par **du personnel qualifié et formé à cet effet.**



ATTENTION

**En cas de danger, arrêter le fonctionnement de l'appareil en appuyant sur le bouton D'URGENCE.**

**Au cours de la phase de conception, les sources de danger ont été évaluées et les mesures de sécurité et de protection nécessaires ont été mises au point.**

Afin de garantir la sécurité du **passager** et du **conducteur**, l'appareil est équipé des protections mécaniques et électriques suivantes (Figure 1-1 : Sécurités).

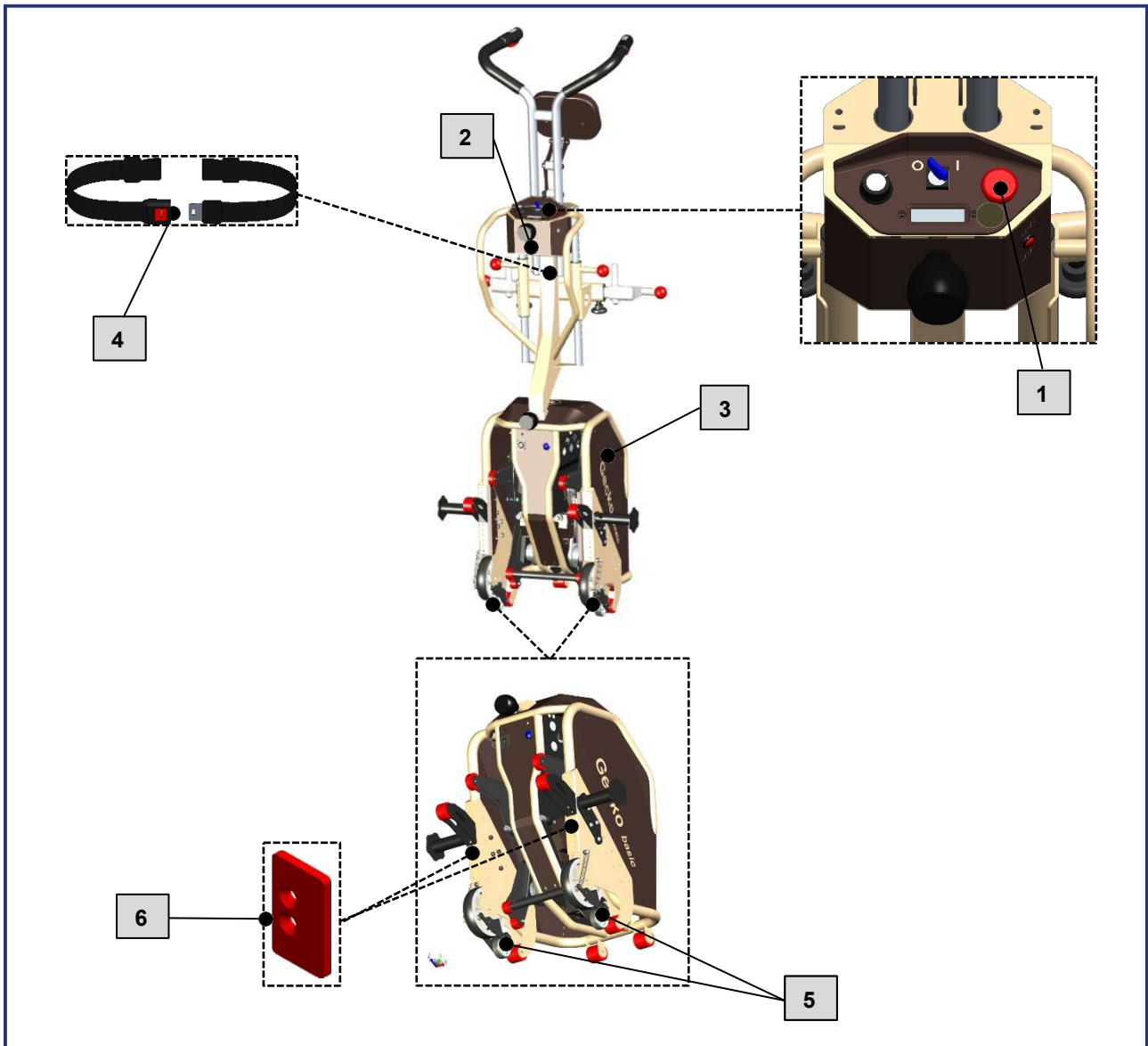


Figure 1-1 : Sécurité

Réf.	Description
1	N° 1 bouton d'urgence rouge en forme de champignon
2	Carter de protection du compartiment électrique
3	Carter de protection du compartiment technique (organes mécaniques)
4	Ceintures de sécurité pour le transport des passagers
5	N. 2 capteurs de reconnaissance du bord de la marche pendant la descente
6	N° 2 pare-chocs Gecko Basic

## 1.7 RISQUES RÉSIDUELS

### DÉFINITION :

Risque qui persiste malgré toutes les mesures prises.



ATTENTION

Toute utilisation de la machine autre que celle indiquée dans le présent manuel est source de risque.

La conception a été réalisée de manière à garantir les exigences essentielles de sécurité.

La sécurité a été intégrée autant que possible dans la conception et la construction ; toutefois, certains risques peuvent subsister et les opérateurs doivent en être protégés.

Afin d'éviter toute situation dangereuse pour les personnes ou tout dommage à l'équipement causé par des **risques résiduels** ou **des risques potentiels non évidents**, le fabricant recommande à l'utilisateur, au conducteur et au technicien de maintenance de suivre scrupuleusement les avertissements indiqués dans le présent manuel.

RISQUE / EPI	DESCRIPTION
<b>UTILISATION ABUSIVE DE LA MACHINE</b>	Lors de l'utilisation de l'appareil, il existe des risques liés à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'utilisation de la machine par du personnel non qualifié, non formé, non informé ou mal équipé ;</li> <li>• contact avec des pièces sous tension ;</li> <li>• contact avec des pièces mécaniques en mouvement.</li> </ul>
<b>PIÈCES MÉCANIQUES EN MOUVEMENT</b>	<b>Risque résiduel d'écrasement des membres inférieurs du conducteur.</b> L'équipement est doté de <b>pièces en mouvement</b> qui s'activent pendant le fonctionnement pour monter et descendre les escaliers ; <b>ce risque peut survenir si les prescriptions décrites dans le présent manuel ne sont pas respectées.</b>
	<b>Risque résiduel d'accrochage des vêtements.</b> L'appareil est équipé de <b>pièces mobiles</b> qui s'activent pendant le fonctionnement pour monter et descendre les escaliers ; <b>ce risque peut survenir si vous portez des vêtements longs ou amples qui peuvent entrer en contact avec les dispositifs mécaniques en mouvement.</b>
<b>CHUTE DU PASSAGER</b>	<b>Risque résiduel de perte de stabilité du chargement.</b> Ce risque peut survenir si toutes les précautions nécessaires ne sont pas prises pour conduire le véhicule en toute sécurité et garantir une position debout correcte et stable du passager.
<b>ENTRETIEN DES PIÈCES ÉLECTRIQUES</b>	<b>Risque résiduel de contact avec des pièces électriques sous tension.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations effectuées par du personnel non qualifié, non formé, non informé ou non correctement équipé.</li> <li>• Retrait des protections de sécurité des pièces électriques et électroniques.</li> </ul>
<b>ENTRETIEN DES PIÈCES MÉCANIQUES</b>	<b>Risque résiduel de contact avec des pièces mécaniques.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations effectuées par du personnel non qualifié, non formé, non informé ou mal équipé.</li> <li>• Retrait des protections de sécurité des pièces mécaniques.</li> </ul>

Tableau 1-1 : Risques résiduels liés à l'utilisation de la machine

La machine est équipée de toutes les protections et de tous les systèmes de sécurité nécessaires. Toutefois, afin d'accroître la sécurité des opérateurs, il est recommandé d'utiliser les équipements de protection individuelle indiqués au paragraphe 2.5 - Tableau 2-4.

## 1.8 OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS DE L'UTILISATEUR



ATTENTION

L'équipement **DOIT** être utilisé :

- par des personnes physiquement capables de contrôler la masse de l'appareil ou de la personne transportée.
- uniquement par du personnel ayant pris connaissance du présent manuel et ayant reçu une formation appropriée.

L'utilisateur doit :

- former le personnel aux procédures à suivre en cas d'accident ;
- former le personnel aux dispositifs mis en place pour la sécurité des opérateurs ;
- former le personnel aux règles générales de prévention des accidents prévues par les directives européennes et la législation du pays de destination de la machine.

Obligations du personnel chargé de l'utilisation de l'équipement.



OBLIGATION

- Utilisez l'appareil conformément aux indications fournies dans le présent manuel.
- En cas de défaillance des dispositifs de sécurité, informer le SERVICE TECHNIQUE du fabricant.

Interdictions pour le personnel chargé de l'utilisation de l'appareil.



INTERDICTION

- Utiliser l'appareil après avoir consommé des stupéfiants, des boissons alcoolisées ou des médicaments susceptibles d'altérer l'état physique/psychique.
- Utiliser l'équipement de manière inappropriée, c'est-à-dire pour des usages autres que ceux indiqués au paragraphe « 5.2 UTILISATION PRÉVUE PAR LE FABRICANT » à la page 30.
- Retirer ou modifier sans autorisation les dispositifs de sécurité.
- Modifier les composants de la machine.

## 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

La **déclaration de conformité UE** (Figure 2-1) a été rédigée :

- en deux langues : ITALIEN (*langue originale du fabricant*) et ANGLAIS (*traduction de la langue originale du fabricant*) ;
- conformément aux dispositions du « **RÈGLEMENT (UE) 2017/745 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 5 avril 2017 relatif aux dispositifs médicaux, modifiant la directive 2001/83/CE, au règlement (CE) n° 178/2002 et au règlement (CE) n° 1223/2009 et abrogeant les directives 90/385/CEE et 93/42/CEE du Conseil.** »

Le fabricant assume la responsabilité du respect des prescriptions établies par le RÈGLEMENT (UE) 2017/745 et par tout autre acte législatif de l'Union applicable au dispositif.

La **déclaration de conformité UE** est dûment remplie et remise au client avec la documentation fournie avec la machine (voir la documentation jointe à la page 4).

**Dichiarazione di conformità**      **UE**      **ANTANO Group**

**Declaration of conformity**

ANTANO GROUP SRL dichiara sotto la propria responsabilità che il seguente dispositivo  
ANTANO GROUP SRL declares under its sole responsibility that the device listed below

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

Tipo  
Type

Modello  
Model

Descrizione del prodotto  
Product description

Destinazione d'uso  
Intended use

UDI-DI di base  
Basic UDI-DI

Classificazione LEA  
Classification LEA

Codice CND  
Code CND

Registrazione dispositivo medico n°  
Medical device registration n°

Data immissione sul mercato  
Market placed date

Fabbricante  
Manufacturer

N° di registrazione unico (SRN)  
Single registration number (SRN)

È conforme a quanto prescritto dal Regolamento Dispositivi Medici (UE) 2017/745 e successive modifiche apportate dal Regolamento (UE) 2020/561  
It complies with the provisions of the Medical Device Regulation (EU) 2017/745 and subsequent amendments introduced by Regulation (EU) 2020/561

Classe di rischio del dispositivo (Allegato VIII - Reg. 2017/745)  
Device risk classification (Annex VIII - Reg. 2017/745)

Norme armonizzate o altri documenti normativi applicati  
Harmonised standards or other normative documents applied

Data

Revisone/Release n° 0

Firma Amministratore Delegato

Pag. 1 di 1

Figure 2-1 : Déclaration de conformité

En cas de perte, la déclaration de conformité peut être demandée par e-mail à l'adresse suivante : [tecnico@antanogroup.com](mailto:tecnico@antanogroup.com)

Réf.	Description
1	Logo du fabricant
2	Titre du document
3	Type de machine
4	Modèle
5	Description de la machine
6	Utilisation prévue
7	UDI-DI de BASE : code numérique ou alphanumérique qui identifie de manière unique le modèle de l'appareil dans la base de données internationale
8	LEA (niveau d'assistance essentiel) : code identifiant les prestations et les services que le service national de santé (SSN) est tenu de fournir à tous les citoyens
9	CND (Classification nationale des dispositifs médicaux) : code alphanumérique unique associé au dispositif médical
10	RDM : code alphanumérique identifiant le numéro d'enregistrement du DM auprès du ministère de la Santé
11	Date de mise sur le marché du dispositif médical
12	Données du fabricant
13	SRN (Single Registration Number) : numéro d'identification unique du DM délivré par la base de données internationale
14	Indication de la conformité aux directives ou règlements indiqués.
15	Indication de la classe de risque et indication des normes harmonisées
16	Date de publication du document
17	Signature du représentant légal
18	Numéro de révision du document

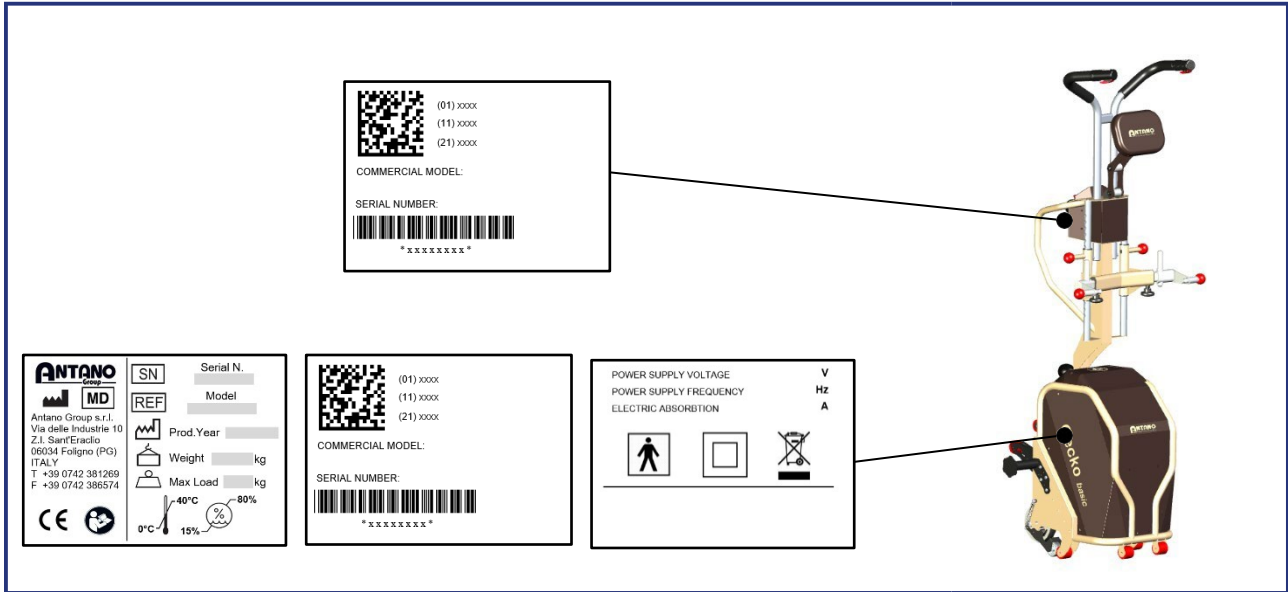
## 2.2 PLAQUE SIGNALÉTIQUE DE L'APPAREIL



ATTENTION

**Il est recommandé de ne pas retirer les étiquettes apposées sur le produit ; les étiquettes doivent être bien fixées, intactes et parfaitement lisibles.**

*Les données indiquées sur la plaque signalétique doivent être communiquées pour toute demande d'assistance ou de pièces de rechange. L'appareil est généralement équipé de 4 plaques signalétiques, dont 3 sont situées dans le compartiment technique et 1 sur le carter du compartiment électrique (côté conducteur) dans une position bien visible.*



### 2.2.1 Plaque signalétique d'identification

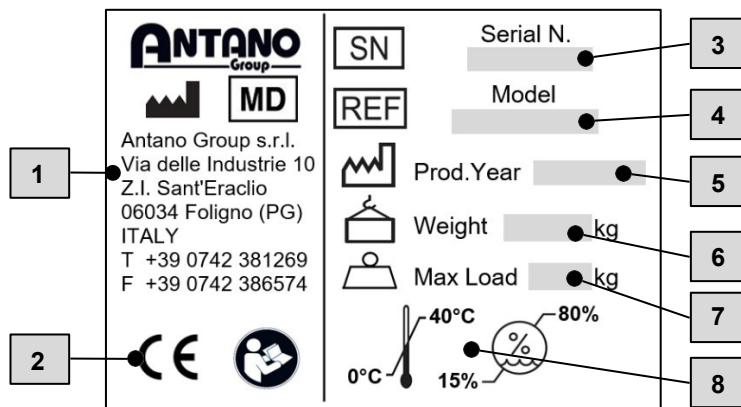


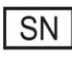



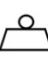




Figure 2-2 : Plaque signalétique

Réf.	Description
1	Données du fabricant
2	Logo du marquage CE
3	Numéro de série
4	Modèle
5	Année de fabrication
6	Poids de l'appareil
7	Charge maximale admissible
8	Conditions environnementales de température et d'humidité

#### Explication des symboles figurant sur la plaque signalétique

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Fabricant
	Dispositif médical

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Produit conforme aux exigences du règlement (UE) 2017/745 et ses modifications ultérieures
	Il est obligatoire de lire les instructions contenues dans le manuel fourni avec l'appareil.
	Numéro de série
	Modèle de l'appareil
	Date de fabrication
	Poids de l'appareil sans emballage
	Charge maximale admissible
	Température min./max. (°C) d'utilisation
	Humidité relative min./max. (%) pour l'utilisation

### 2.2.2 Étiquette code-barres / Date d' Matrix

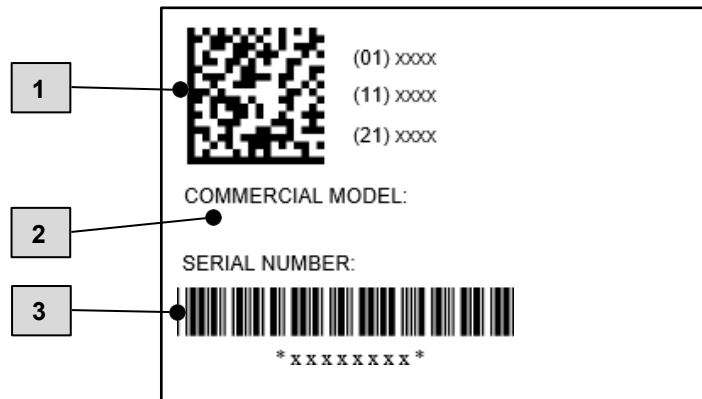


Figure 2-3 : Plaque code-barres / Data Matrix

Réf.	Description
1	Data Matrix : code contenant l'UDI de l'appareil
2	Nom commercial de l'appareil
3	Code-barres contenant le numéro de série/lot du dispositif

### 2.2.3 Plaque signalétique électrique

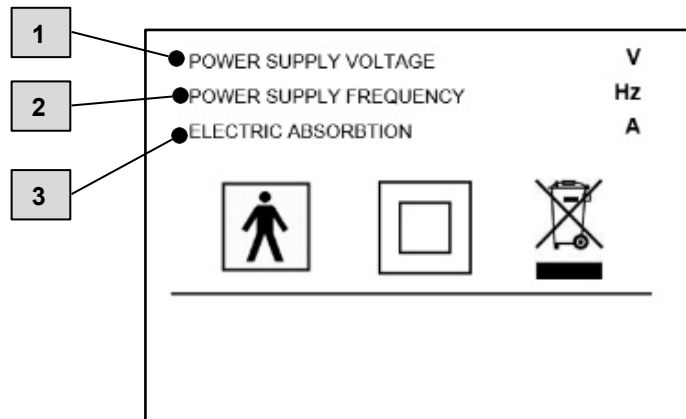


Figure 2-4 : Plaque signalétique électrique

Réf.	Description
1	Tension d'alimentation
2	Fréquence
3	Consommation électrique

#### Explication des symboles figurant sur la plaque signalétique

SYMBOLE	DESCRIPTION
	Partie appliquée de type BF
	Risque électrique : équipement de classe II
	Produit conforme à la DIRECTIVE 2012/19/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

## 2.3 GARANTIE DE L'ÉQUIPEMENT

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Le produit est couvert par une garantie légale de 24 mois à compter de la date de livraison à l'acheteur (**décret législatif n° 24 du 2 février 2002** « Mise en œuvre de la directive 1999/44/CE relative à certains aspects de la vente et des garanties des biens de consommation » et **Directive 99/44/CE du Parlement européen et du Conseil**, du 25 mai 1999, relative à certains aspects de la vente et des garanties des biens de consommation) contre tout défaut de fabrication.

Pendant la période de garantie, l'entretien de l'appareil est assuré directement au siège du fabricant, entièrement à la charge de ce dernier, ou dans les centres d'assistance répartis sur le territoire.

La garantie ne couvre pas les pièces soumises à l'usure en raison de leur nature et de leur destination (par exemple : batteries, roues, etc.).

#### La garantie ne couvre pas :

- les dommages résultant d'une utilisation non conforme ou différente de celle spécifiée dans le présent manuel ;
- les dommages résultant d'un montage incorrect effectué par le client ;

- les dommages résultant de modifications, réparations ou manipulations effectuées par du personnel non autorisé.

La garantie ne donne en aucun cas droit à une indemnisation pour dommages et intérêts.

Les pièces de rechange sont disponibles temporairement, conformément aux paramètres législatifs en vigueur en la matière. Si le client constate des problèmes sur le produit, il doit en informer immédiatement le fabricant ou son mandataire dans son pays, en fournissant des indications précises sur le défaut constaté par rapport aux données figurant sur la plaque signalétique apposée sur l'aide.

Après accord avec le fabricant ou son mandataire, le client enverra l'aide à la réparation sous garantie.

Pendant la période de garantie, l'intervention technique sera effectuée par le fabricant, qui examinera également si le problème technique résulte d'un défaut de fabrication ou d'autres causes.

Le présent manuel doit être conservé par le propriétaire et accompagner l'appareil pour l'exercice de la garantie.

### 2.3.1 Opérations entraînant la perte de la garantie

Toute tentative de démontage, de modification ou d'altération d'un composant de la machine par l'utilisateur ou par du personnel non autorisé entraîne la **déchéance de la garantie** et dégage le fabricant de toute responsabilité concernant les dommages éventuels causés aux personnes ou aux biens résultant de cette altération.

**ANTANO GROUP s.r.l.** se dégage également de toute responsabilité et annule la garantie relative à la machine dans les cas suivants :

- utilisation non prévue de la machine (paragraphe 5.4) ;
- utilisation non conforme aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation ;
- non-respect total ou partiel des instructions contenues dans le présent manuel ;
- entretien manquant ou incorrect ;
- utilisation de pièces de rechange non d'origine ou non spécifiées par le fabricant.
- modifications et/ou altérations apportées à la machine ;
- pour les réparations effectuées par du personnel non autorisé par le fabricant.

### 2.3.2 Pièces exclues de la garantie

Sont exclus de la garantie les pièces soumises à l'usure et tous les outils et consommables éventuellement fournis par le fabricant avec la machine.

La garantie n'inclut pas et ne couvre pas les pannes et/ou les dommages résultant de :

- des conditions environnementales non conformes ou ne correspondant pas à celles indiquées dans le présent manuel (température, humidité, poussière, lumière, etc.) ;
- un nettoyage incorrect de la machine tel qu'indiqué dans le présent manuel ou un nettoyage incorrect tel que l'utilisation de produits inappropriés et/ou corrosifs ;
- catastrophes naturelles ;
- événements induits tels que les incendies, les vols, les actes de vandalisme, les manipulations, même accidentelles.

Sauf indication contraire, les activités d'inspection et d'entretien, même recommandées, sont exclues de la garantie.

### 2.3.3 Conception de l'équipement : directives de référence

Lors de la conception et de la construction de l'appareil, les critères et les mesures appropriés ont été adoptés afin de satisfaire aux exigences essentielles de sécurité prévues par les directives applicables :

- **RÈGLEMENT (UE) 2017/745 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 5 avril 2017 relatif aux dispositifs médicaux, modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 et abrogeant les directives 90/385/CEE et 93/42/CEE du Conseil.

- **DIRECTIVE 2006/42/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte).
- **DIRECTIVE 2007/47/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 5 septembre 2007 modifie la [...] directive 93/42/CEE du Conseil relative aux dispositifs médicaux [...].
- **CEI EN 60601-1-2 (2018-01)** : Appareils électromédicaux - Partie 1 : Exigences générales relatives à la sécurité fondamentale et aux performances essentielles - Norme collatérale : Compatibilité électromagnétique - Exigences et essais.
- **DIRECTIVE 2014/35/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 26 février 2014 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise à disposition sur le marché de matériel électrique destiné à être utilisé dans certaines limites de tension (refonte).
- **ISO 7176-28:2012** : Fauteuils roulants — Partie 28 : Exigences et méthodes d'essai pour les dispositifs de montée d'escaliers

Les autres normes appliquées sont indiquées dans la déclaration de conformité fournie en annexe.

Le dossier technique a été réalisé conformément aux dispositions de l'annexe VII de la directive Machines 2006/42/CE et est disponible pour vérification par les organismes de contrôle sur demande motivée, conformément aux dispositions législatives en vigueur en la matière.

L'appareil est donc fourni avec la documentation suivante :

- Marquage CE ;
- Déclaration de conformité ;
- Manuel d'instructions et d'avertissements.

Le respect des normes a permis d'éliminer ou de réduire au mieux les risques pendant tout le cycle de vie de l'appareil.

Les composants utilisés pour la construction ont été soigneusement sélectionnés parmi ceux disponibles sur le marché au moment de la fabrication et les matériaux constitutifs de la machine ne présentent aucun risque pour la santé et l'intégrité des personnes.

## 2.4 INFORMATIONS SUR LE MANUEL D'INSTRUCTIONS

### 2.4.1 Fourniture et conservation du manuel

Le manuel est fourni au **format papier**.

Il incombe à l'utilisateur de conserver cette documentation en bon état, afin de pouvoir la consulter pendant toute la durée de vie et d'utilisation de l'appareil.

Toute documentation fournie en annexe, indiquée dans le tableau à la page 2, fait partie intégrante du présent manuel et les mêmes recommandations/prescriptions que celles contenues dans le présent manuel s'appliquent.

Le manuel fournit des indications sur l'utilisation correcte de l'appareil, ses caractéristiques techniques et les mesures de sécurité à respecter, mais il ne peut en aucun cas remplacer l'expérience adéquate de l'utilisateur.

### 2.4.2 Langue de rédaction

Le manuel a été rédigé dans **la langue d'origine du fabricant (ITALIEN)**.

Toute traduction dans d'autres langues doit être effectuée à partir des instructions dans la langue d'origine.

### 2.4.3 Destinataires du manuel



ATTENTION

**L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou qui manquent d'expérience ou de connaissances, à moins qu'elles n'aient pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil.**

Le présent manuel s'adresse :

- au **conducteur** de l'appareil ;
- au **passager** ;
- au **technicien** chargé de la maintenance

Il est nécessaire de lire attentivement tous les chapitres pour comprendre les instructions et utiliser l'appareil en toute sécurité.

### 2.4.4 Mises à jour

**Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans préavis.**

Le manuel reflète la technique au moment de l'achat de l'appareil. Les mises à jour du manuel sont indiquées dans le tableau à la page 3.

### 2.4.5 Propriété des informations

**Tous droits réservés.** Le présent document est la propriété exclusive **d'ANTANO GROUP S.R.L.** et ne peut être divulgué en tout ou en partie à des tiers sans l'autorisation écrite du fabricant.

Les instructions, dessins, images et tout autre contenu du présent manuel sont de nature technique confidentielle et ne peuvent être reproduits et/ou divulgués, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite expresse **d'ANTANO GROUP S.R.L.**

**L'utilisation de ce matériel documentaire n'est autorisée qu'au client à qui le manuel a été fourni avec l'équipement et uniquement à des fins d'utilisation et d'entretien auxquelles le manuel se réfère.**

Les marques mentionnées dans ce manuel sont la propriété de leurs propriétaires légitimes.

Le fabricant :

- **déclare que les informations contenues dans le présent manuel sont conformes aux spécifications techniques et de sécurité de l'équipement auquel le manuel se réfère.** Les données fournies sont à jour.

à la date de publication indiquée dans le présent document et s'appliquent exclusivement à l'équipement auquel elles se réfèrent.

- **Nous déclinons toute responsabilité** pour les dommages directs ou indirects causés à des personnes, des biens ou des animaux domestiques résultant de l'utilisation de ce matériel documentaire ou de la machine dans des conditions autres que celles prévues.
- **Nous ne pouvons être tenus responsables ou poursuivis** pour les dommages causés par une utilisation incorrecte de la documentation. Afin d'éviter toute manipulation incorrecte pouvant présenter un danger pour les personnes, il est important de lire et de comprendre toute la documentation fournie avec la machine.

#### 2.4.6 Conventions typographiques

La mise en page du présent manuel est conçue de manière à permettre une reconnaissance facile du contenu :

- **INTRODUCTION** : située dans les premières pages, elle fournit les premières indications.
- **SOMMAIRE (INDEX DU CONTENU)** : situé après l'introduction, il répertorie les titres et les paragraphes de chaque section avec leur numéro de page respectif pour faciliter la consultation du manuel.
- **TITRE DU CHAPITRE (OU DE LA SECTION)** : situé au début de chaque chapitre, il indique le sujet principal traité. Chaque chapitre est divisé en paragraphes qui en définissent le contenu.
- **TABLEAU** : il représente de manière schématique les informations fournies.  
Le tableau présent dans le chapitre est numéroté avec le numéro du chapitre lui-même suivi d'un numéro (progressif à partir de 1).
- **FIGURE** : photos ou dessins représentatifs de la machine ou de certaines de ses parties, décrivant les points spécifiques d'intérêt mis en évidence par des chiffres ou des lettres dans l'ordre progressif ; généralement accompagnés d'une légende explicative.  
La figure présente dans le chapitre est numérotée avec le numéro du chapitre lui-même suivi d'un numéro (progressif à partir de 1).
- **AVERTISSEMENT** : texte descriptif généralement accompagné d'un ou plusieurs pictogrammes qui attirent l'attention de l'opérateur.
- **PICTOGRAMMES** : symboles utilisés pour attirer l'attention de l'opérateur. Les pictogrammes utilisés sont conformes à la norme ISO et chacun représente une action spécifique.
- **LISTES NUMÉROTÉES OU À PUANTES** : elles identifient de manière explicative une procédure complexe (l'ordre numérique dans lequel les actions sont présentées est obligatoire pour effectuer correctement et en toute sécurité l'intervention en question).
- **TEXTE EN GRAS** : utilisé pour mettre en évidence des textes, des mots, des phrases ou des parties de procédure.

#### 2.4.7 Abréviations utilisées dans le manuel





Le manuel peut utiliser des termes sous forme abrégée ; veuillez vous reporter au tableau suivant pour leur description.

Abréviation	Description
<b>Chap.</b>	Chapitre
<b>Par.</b>	Paragraphe
<b>Tab.</b>	Tableau
<b>Fig.</b>	Figure
<b>Page</b>	Page
<b>Réf.</b>	Référence

Tableau 2-1 : Abréviations des termes utilisés

## 2.4.8 Conventions terminologiques - Définitions

Le manuel utilise une terminologie technique ; les termes utilisés sont expliqués ci-dessous :

TERME	DÉFINITION
 <b>FABRICANT</b>	Personne physique ou morale responsable de la conception, de la fabrication, de l'emballage ou de l'étiquetage et de la mise sur le marché.
 <b>UTILISATEUR</b>	Personne destinée à utiliser l'appareil.
 <b>ASSISTANT (CONDUCTEUR)</b>	Personne destinée à assister l'utilisateur pendant l'utilisation de l'appareil.
 <b>ASSISTANCE TECHNIQUE</b>	Personnes ou entités responsables envers le fabricant, qui installent, assemblent, entretiennent ou réparent l'appareil.
<b>FIABILITÉ</b>	Capacité d'une machine à exécuter une fonction requise dans des conditions spécifiques et pendant une période donnée sans défaillance.
<b>UTILISABILITÉ</b>	Capacité d'une machine à être utilisée grâce à des propriétés ou des caractéristiques qui rendent sa fonction facilement compréhensible.
<b>MAINTENANCE</b>	Capacité d'une machine à être maintenue dans un état lui permettant d'exécuter sa fonction dans les conditions d'utilisation prévues, ou à être remise dans cet état, grâce aux actions nécessaires (MAINTENANCE) effectuées selon des pratiques spécifiées et à l'aide de moyens spécifiés.
<b>ACCESSOIRE</b>	Pièce supplémentaire destinée à être utilisée avec l'appareil dans le but : de réaliser l'usage prévu, de l'adapter à un usage spécial, d'améliorer ses performances ou de permettre d'intégrer ses fonctions à celles d'un autre appareil.
<b>RISQUE</b>	Probabilité qu'un dommage se produise.
<b>DOMMAGE</b>	Lésion physique ou atteinte à la santé des personnes ou des animaux, ou dommage aux biens et/ou à l'environnement.
<b>DANGER</b>	Source potentielle de dommage.
<b>ÉQUIPEMENT / PRODUIT</b>	Décrit dans le manuel d'instructions et d'avertissements.
<b>UTILISATION PRÉVUE</b>	Utilisation d'un produit conformément aux spécifications, aux instructions et aux informations fournies par le fabricant.
<b>UTILISATION NORMALE</b>	Fonctionnement comprenant les vérifications périodiques et les réglages effectués par l'opérateur, ainsi que l'état d'attente conformément au mode d'emploi.
<b>UTILISATION INCORRECTE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE</b>	Erreurs d'utilisation raisonnablement prévisibles qui pourraient entraîner des dangers pour l'utilisateur utilisant l'appareil en dehors de son utilisation normale.




TERME	DÉFINITION
<b>PROCÉDURE</b>	Modalités définies pour exécuter une activité.
<b>ENTRETIEN ORDINAIRE</b>	<b>Utilisateur du produit.</b> Opérations périodiques visant à vérifier le bon fonctionnement (exemple : nettoyage) destinées à l'utilisateur, à l'assistant ou au fabricant.
<b>MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE</b>	<b>Assistance technique du fabricant ou du personnel autorisé par celui-ci.</b> Opérations nécessaires pour prévenir ou éliminer les pannes susceptibles de compromettre le fonctionnement de l'appareil. <b>Opérations réservées à :</b> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; text-align: center;"> <div style="margin: 5px;">   <small>TECHNICIEN MÉCANICIEN</small> </div> <div style="margin: 5px;">   <small>TECHNICIEN ÉLECTRICIEN</small> </div> <div style="margin: 5px;">   <small>ASSISTANCE TECHNIQUE</small> </div> </div>

Tableau 2-2 : Conventions terminologiques - définitions

#### 2.4.9 Symboles utilisés dans le manuel, sur l'appareil et sur l'emballage











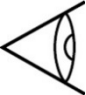






ATTENTION

**Respectez toujours les avertissements et les indications des symboles indiqués dans le présent manuel et opérez exclusivement selon les instructions fournies.**

Les instructions sont accompagnées de symboles de danger, d'interdiction et d'obligation ; lire leur signification comme indiqué dans le tableau suivant.

Certains des symboles suivants peuvent être apposés sur l'appareil et son emballage.

SYMBOLE	DÉFINITION
 ATTENTION	<b>DANGER GÉNÉRIQUE.</b> Symbole utilisé pour identifier les avertissements importants en matière de sécurité.
 ATTENTION	<b>ÉLÉMENTS SOUS TENSION.</b> Symbole utilisé pour identifier les avertissements importants pour la sécurité.
 OBLIGATION	<b>OBLIGATION GÉNÉRALE.</b> Symbole utilisé pour identifier des informations particulièrement importantes.
 OBLIGATION	<b>OBLIGATION.</b> Lire le manuel d'instructions.
 OBLIGATION	<b>OBLIGATION.</b> Le passager doit porter sa ceinture de sécurité pendant le déplacement avec l'appareil.

SYMBOLE	DÉFINITION
 <b>OBLIGATION</b>	<b>PROTECTION DES MEMBRES SUPÉRIEURS (TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ)</b> Le port de gants de protection est obligatoire pendant les opérations de maintenance.
 <b>OBLIGATION</b>	<b>PROTECTION DES MEMBRES INFÉRIEURS (TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ)</b> Le port de chaussures de sécurité est obligatoire pendant les opérations de maintenance.
 <b>INTERDICTION</b>	Symbole utilisé pour identifier l'interdiction de la description prescrite.
	Opérations qui doivent être effectuées par au moins deux personnes.
	Contrôle visuel.
	Nettoyage manuel.
	Lubrification.
	<b>RECYCLAGE / ÉLIMINATION.</b> Symbole identifiant la récupération et le recyclage des matériaux.
	Indique que ce produit ne doit pas être traité comme un déchet ménager, mais doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques (DIRECTIVE 2012/19/UE).
	<b>POIDS.</b> S'il figure sur l'emballage, il indique le poids pour la manutention.
	Ce symbole indique la manutention à l'aide d'un chariot à colis d'usage courant à déplacement manuel.
	S'il figure sur l'emballage, il indique l'orientation correcte.




SYMBOLE	DÉFINITION
	S'il figure sur l'emballage, il indique de le protéger de la pluie et des agents atmosphériques. Conserver dans un endroit sec.
	S'il figure sur l'emballage, il indique de le manipuler avec précaution afin d'éviter toute rupture du contenu.
	S'il figure sur l'emballage, il indique de ne pas empiler les emballages.

Tableau 2-3 : Symboles et définitions

## 2.5 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (TECHNIQUE T EXPERT)

Une tenue vestimentaire appropriée comprend des vêtements ajustés, en particulier au niveau des membres supérieurs.



**En général, les opérateurs chargés d'intervenir sur l'équipement NE DOIVENT PAS :**

- travailler avec les cheveux longs détachés ;
- porter des vêtements amples qui pourraient se coincer dans les éléments mobiles de la machine ;
- porter des bagues, colliers, bracelets, montres, cravates ou autres objets susceptibles de se coincer dans les éléments mobiles de la machine.



**Conformément aux lois en vigueur en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail, les opérateurs chargés de la maintenance doivent être équipés de gants, de chaussures et de tous les équipements de protection individuelle nécessaires à leur sécurité.**

Reportez-vous au tableau suivant pour identifier les équipements de protection individuelle (EPI).





SYMBOLE	DÉFINITION
	<b>PROTECTION DES MEMBRES SUPÉRIEURS</b> Le port de gants de protection est obligatoire.
	<b>PROTECTION DES MEMBRES INFÉRIEURS</b> Le port de chaussures de sécurité est obligatoire.
	<b>PROTECTION DES YEUX</b> Le port de lunettes adaptées au type d'intervention est obligatoire.
	<b>PROTECTION DU CORPS</b> Le port de vêtements de protection est obligatoire.

Tableau 2-4 : EPI (équipements de protection individuelle)

## 3 DÉBALLAGE ET ASSEMBLAGE



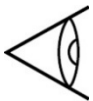
ATTENTION

ANTANO GROUP s.r.l. décline toute responsabilité pour les dommages matériels et/ou corporels résultant d'interventions inappropriées effectuées par du personnel non qualifié, non formé ou non autorisé.

### 3.1 EMBALLAGE EXTÉRIEUR

L'appareil est normalement livré dans un **carton fixé avec des sangles**.

Le type d'emballage peut varier à la discrétion du fabricant.



CONTRÔLE  
VISUEL

À la réception de l'appareil, **vérifiez l'état de son emballage** ; en cas de manipulation ou de choc, **contactez le fabricant**.

### 3.2 MANUTENTION DE L'EMBALLAGE



CONTRÔLE  
VISUEL

**Vérifiez la stabilité de l'emballage pendant les opérations de manutention.**

Pendant les opérations de manutention, prendre les précautions nécessaires pour éviter les chocs et les renversements, afin de ne pas perdre l'équilibre.



POIDS

Le poids de l'emballage est généralement indiqué sur l'emballage lui-même, dans une position bien visible. **Se référer à la documentation sur l'emballage (si présente) avant de procéder à la manutention.**



CHARIOT

Utiliser un chariot à colis d'usage courant adapté à la charge adéquate au poids de l'appareil (réf. par. « 4.1 DONNÉES TECHNIQUES » à la page 25).

Lorsque vous utilisez un chariot pour déplacer le produit emballé, veillez à éviter tout risque de blessure en cas de renversement.

Pour la manutention, respectez toujours les règles suivantes :

- Effectuez des mouvements lents et évitez les secousses.
- Ne pas renverser ni traîner l'emballage.

### 3.3 CONDITIONS AMBIANTES POUR LE STOCKAGE

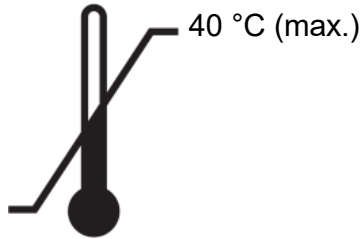
Si l'appareil est mis en service après un certain temps suivant son achat, il est nécessaire :

- ne pas empiler plusieurs emballages, ni utiliser l'emballage comme support pour d'autres objets, et respecter la position indiquée par les flèches apposées sur l'emballage ;
- stocker l'emballage dans un **endroit fermé, sec, bien aéré**, à l'abri de la poussière et de la lumière directe du soleil, dans les conditions environnementales indiquées ci-dessous.

Température ambiante

Humidité relative

0 °C  
(min.)



15 % (min.)

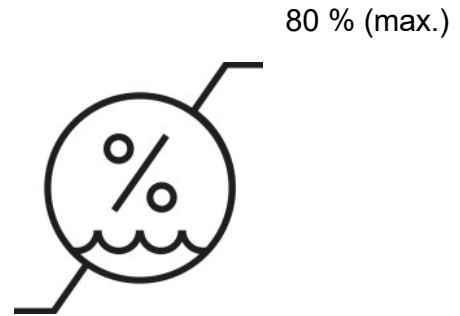


Tableau 3-1 : Conditions environnementales pour le transport et le stockage

### 3.4 DÉBALLAGE



ATTENTION

**Les éléments d'emballage (agrafes, cartons, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils sont dangereux pour eux.**

Le déballage doit être effectué avec précaution afin de ne pas endommager l'emballage de l'appareil si vous utilisez **des couteaux ou des cutters** pour ouvrir le carton d'emballage.

Après avoir retiré l'emballage, vérifiez l'intégrité des unités. En cas de doute, n'utilisez pas l'appareil et contactez le fabricant.

Avant de jeter les emballages, assurez-vous que tous les accessoires fournis ont été retirés de ceux-ci.

- Ouvrez l'emballage.
- Retirez le contenu avec précaution, en veillant à ne pas l'endommager.

**Après avoir déballé l'appareil, assurez-vous qu'il n'est pas endommagé. Tout dommage doit être signalé au transporteur dans les 24 heures.**



RECYCLAGE DES  
MATÉRIAUX

**Tous les matériaux d'emballage doivent être éliminés conformément aux lois en vigueur en matière d'ÉLIMINATION ET DE RECYCLAGE dans le pays où la machine est utilisée.**

### 3.5 ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE ET ACCESSOIRES

Le contenu de l'emballage comprend généralement :

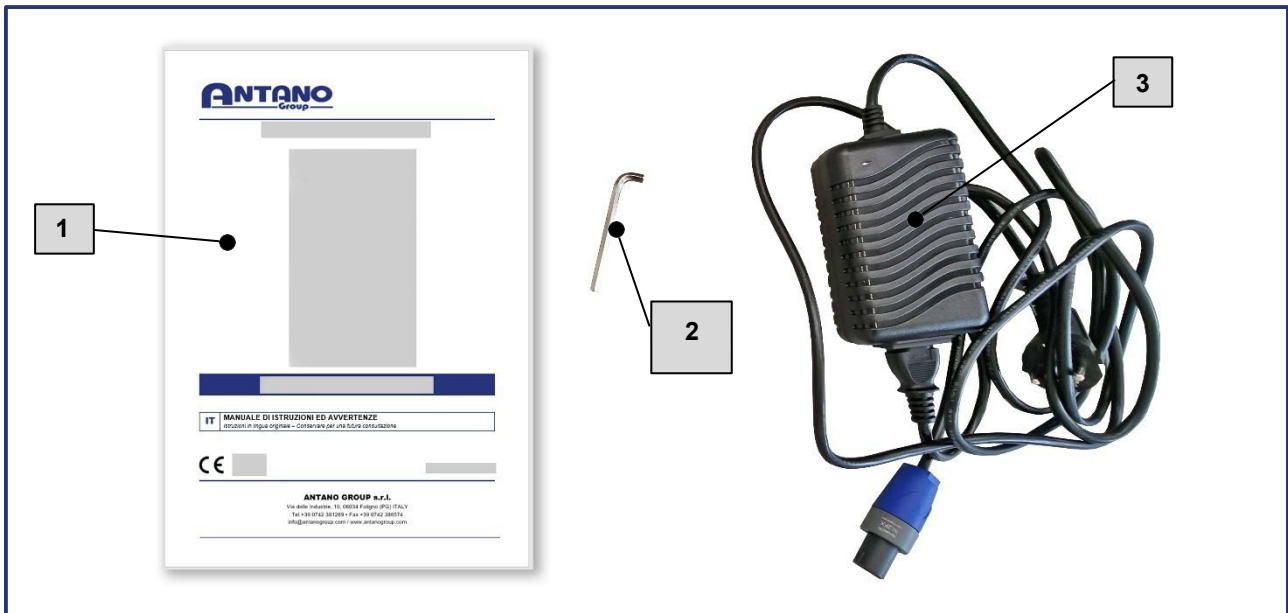


Figure 3-1 : Équipements de série

Réf.	Description
1	N° 1 Manuel d'instructions de l'appareil
2	N° 1 clé Allen
3	N° 1 chargeur avec câble

Vous trouverez également les accessoires suivants (si vous les avez achetés).

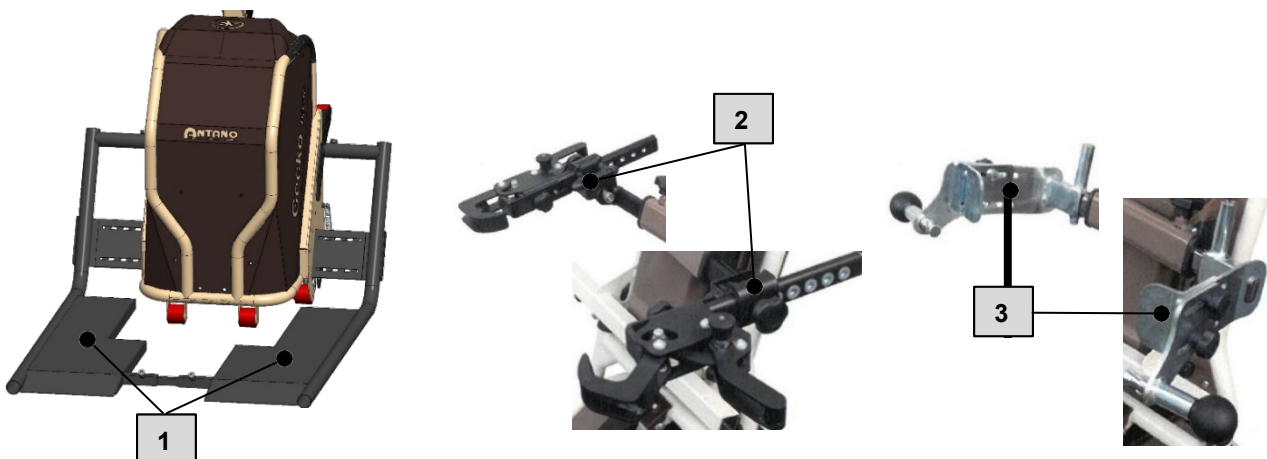


Figure 3-2 : Accessoires

Réf.	Description
1	Rampes Gecko Basic
2	Support d'ancrage pour fauteuil roulant 3D
3	Fixation pour fauteuil roulant réglable en profondeur

### 3.6 ASSEMBLAGE DE L'ÉQUIPEMENT

L'équipement est démonté en deux parties afin de réduire au maximum les dimensions de l'emballage. Procédez à l'assemblage des pièces en toute prudence.

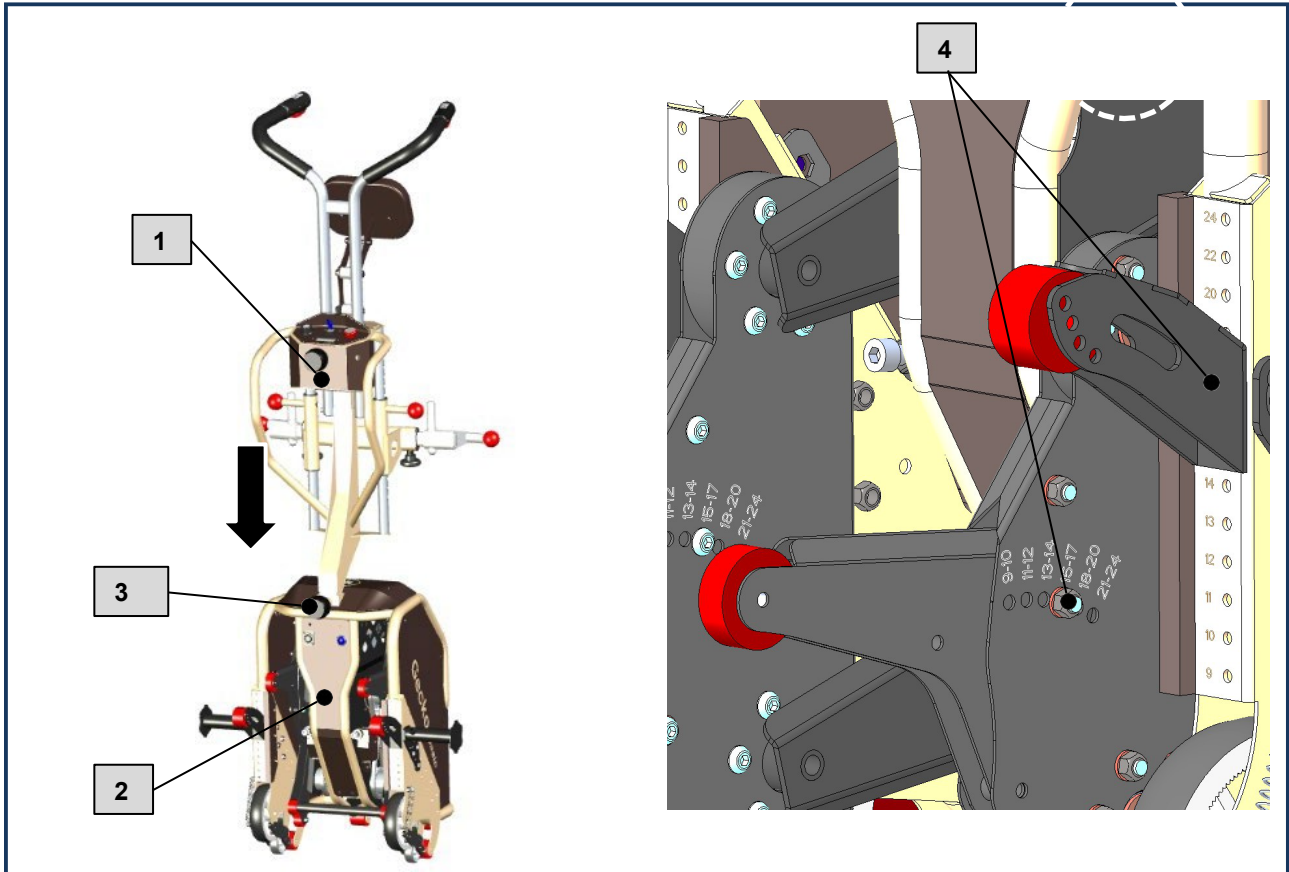


Figure 3-3 : Assemblage

- Assembler la partie supérieure **1** avec la partie inférieure **2** en insérant la première dans la seconde.
- Fixez la structure du monte-escalier à l'aide du volant de serrage **3**.
- Reliez la base au dossier à l'aide du connecteur présent dans le monte-escalier.
- Le système de levage dispose de deux réglages en fonction de la hauteur de la marche à franchir (de 9 à 24 cm), voir **4**. Le réglage ne peut être effectué que par du personnel autorisé.



CONTRÔLE  
VISUEL

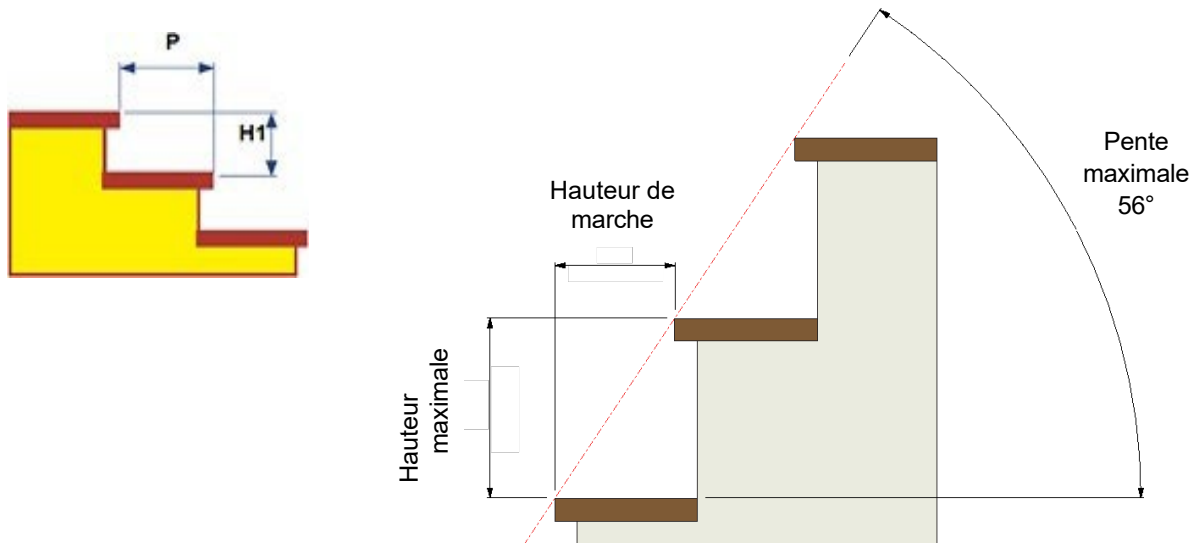
**Vérifiez que la structure est stable avant utilisation.**

## 4 DESCRIPTION TECHNIQUE

### 4.1 DONNÉES TECHNIQUES

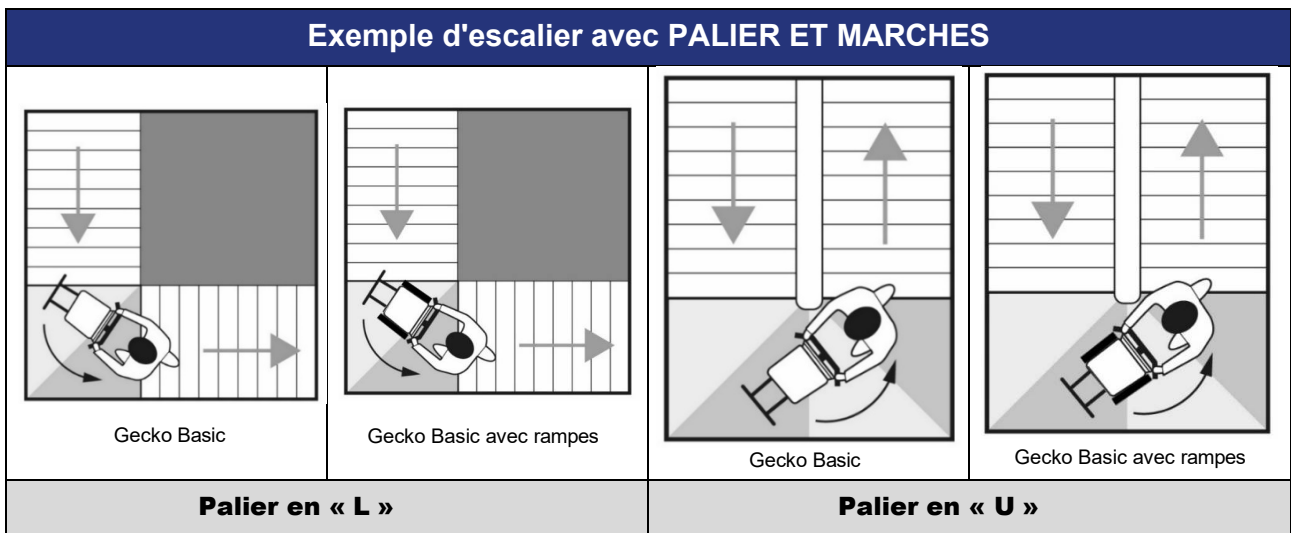
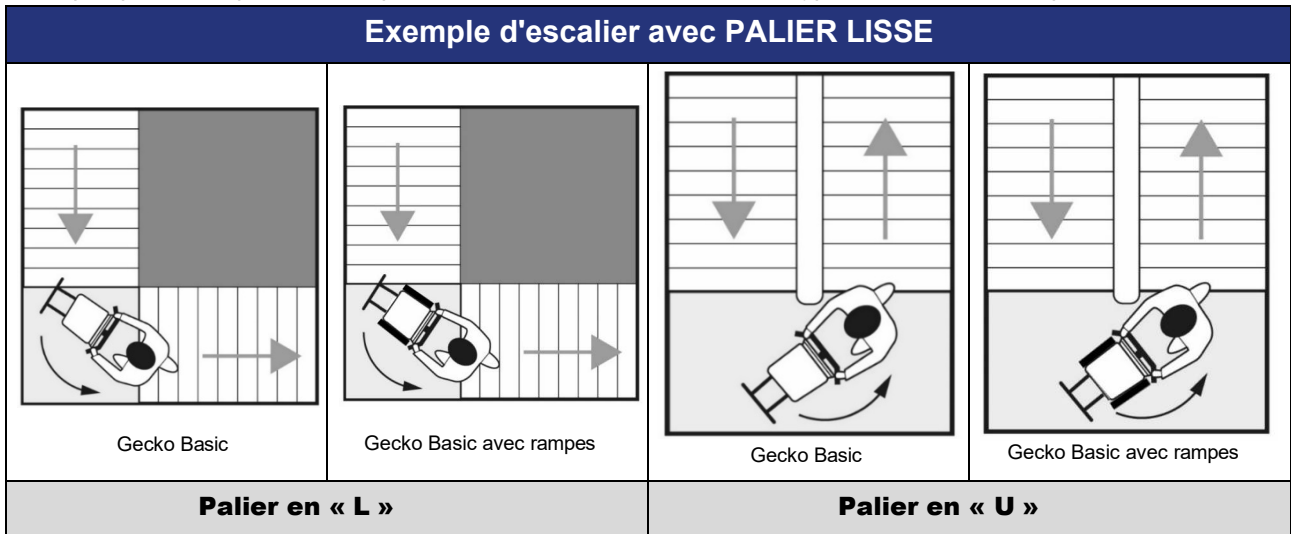
MODÈLE	GECKO BASIC
Dimensions minimales hors tout sans rampes (L x P x H)	550 x 580 x 1350 mm
Dimensions maximales hors tout sans rampes (L x P x H)	700 x 580 x 1600 mm
Dimensions minimales avec rampes (L x P x H)	640 x 785 x 1350 mm
Dimensions maximales avec rampes (L x P x H)	760 x 1080 x 1600 mm
Poids de la machine	50 kg
Capacité	160 kg
Hauteur de la marche (min. - max.)	9 cm – 24 cm
Batterie d'alimentation	2 x (12 Vcc - 9 Ah)
Puissance moteur	350 W
Température d'utilisation	0 ÷ 40 °C
Température de stockage (dans un environnement sec)	-10 ÷ 40 °C
Dimensions de l'emballage (L x P x H)	650 x 450 x 900 mm
Poids avec emballage	56 kg
Niveau sonore	<70 dB(A)
Alimentation	230 Vca - 50/60 Hz / 24 Vcc
Autonomie : Batterie avec charge initiale comprise entre 100 % et 90 % (nombre de marches avec une charge de 80 kg)	1200 (environ 50 étages)
Autonomie : batterie avec charge initiale comprise entre 100 % et 90 % (nombre de marches avec charge maximale)	320 (environ 13 étages)
Autonomie avec indicateur de charge à 25 % (nombre de marches avec une charge de 80 kg)	50 (environ 2 étages)
Vitesse maximale (batterie avec une charge comprise entre 100 % et 90 %) (marches/minute)	18
Temps moyen de recharge de la batterie	8 heures

## 4.2 CARACTÉRISTIQUES DES ESCALIERS POUR GECKO BASIC

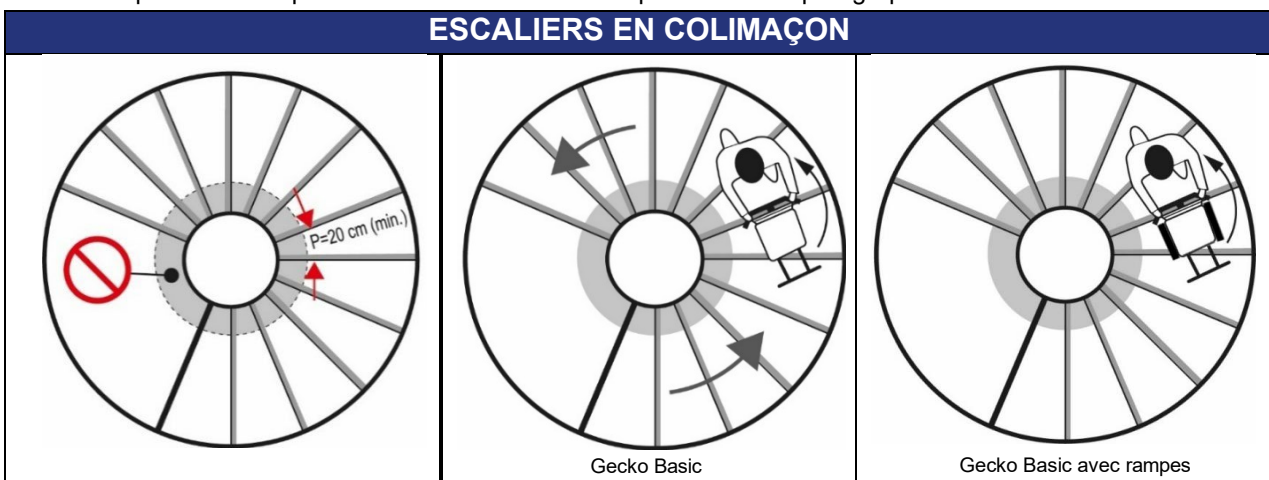


<b>Largeur minimale de l'escalier</b>	630 mm
<b>Profondeur minimale de la marche (P)</b>	160 mm
<b>Hauteur de la marche (H1)</b>	90 mm (min.) / 240 mm (max)
<b>Inclinaison maximale (toujours vérifier les mesures de la hauteur et du giron)</b>	56
<b>Espace de manœuvre minimum (palier en L)</b>	970 x 970 mm

Voici quelques exemples de transport du monte-escalier sur différents types d'escaliers et de paliers.



L'appareil peut emprunter **des escaliers en colimaçon fermés** (avec contremarche) uniquement si ses dimensions et caractéristiques sont compatibles avec les données indiquées dans ce paragraphe.



La zone interdite (zone grise en pointillés) indique que la taille de la marche est inférieure à la dimension minimale autorisée pour les opérations de montée et de descente du monte-escalier.

### 4.3 DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le monte-escalier permet de transporter un passager handicapé aussi bien sur un sol plat que dans un escalier, grâce à un système électromécanique spécial capable de franchir les marches d'un bâtiment.

Il peut fonctionner en cycle continu ou marche par marche et est commandé par le conducteur à l'aide de boutons situés sur le guidon.

L'appareil se compose des principaux éléments suivants :

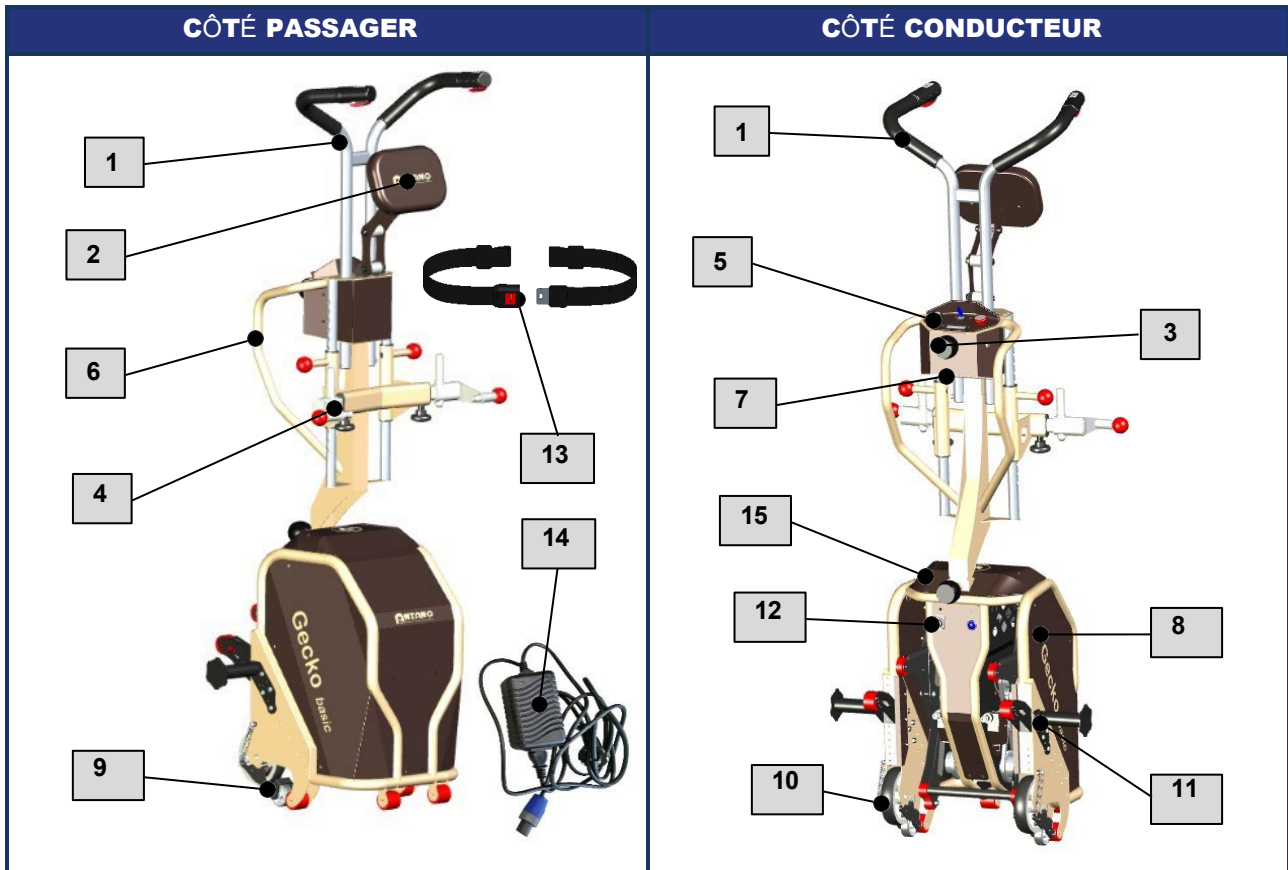


Figure 4-1 : Vue d'ensemble

Réf.	Description
1	Guidon avec commandes manuelles pour la manutention
2	Appuie-tête réglable
3	Système de réglage de la hauteur du guidon
4	Système d'attache pour poussette
5	Panneau de commande
6	Poignées
7	Compartiment électrique
8	Compartiment mécanique (ou compartiment technique)
9	Capteurs arrière avec frein pour roue arrière
10	Roues arrière
11	Préparation pour accessoire rampe
12	Prise d'alimentation pour chargeur externe
13	Ceinture de sécurité
14	Chargeur avec câble
15	LED rouge dépassement d'inclinaison

### 4.3.1 Description du guidon

Le guidon est composé de deux poignées (1.1 gauche et 1.2 droite) correspondant aux fonctions de montée et de descente.



Figure 4-2 : Guidon

Réf.	Description
1.1	Poignée gauche avec bouton situé en dessous : DESCENTE (DOWN)
1.2	Poignée droite avec bouton situé en dessous : MONTÉE (UP)

Pour le réglage du guidon, se reporter au paragraphe 5.8.10.

### 4.3.2 Description du panneau de commande

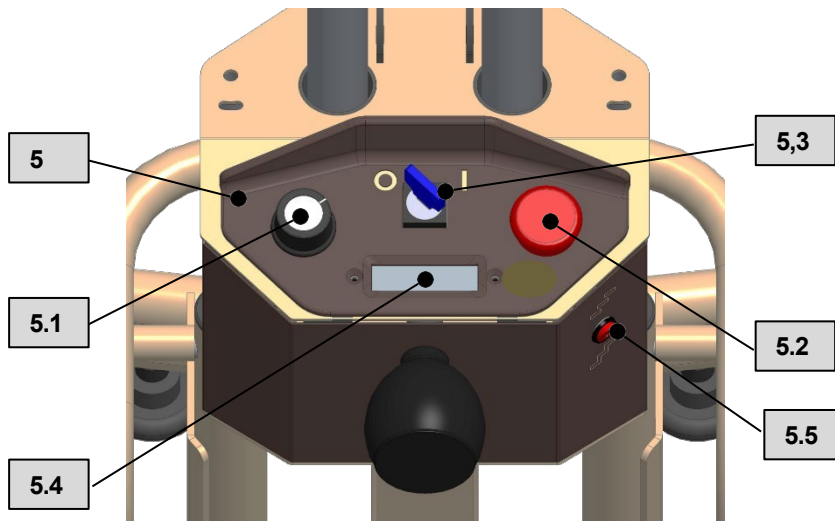


Figure 4-3 : Panneau de commande

Réf.	Description
5	Panneau de commande
5.1	Potentiomètre de vitesse
5.2	Bouton d'urgence
5.3	Sélecteur à clé ON/OFF (allume/éteint l'appareil)
5.4	Écran avec indicateur de charge
5.5	Sélecteur de marche, cycle unique ou cycle continu

## 5 UTILISATION



ATTENTION

ANTANO GROUP S.R.L. décline toute responsabilité pour les dommages matériels et/ou corporels résultant d'interventions inappropriées effectuées par du personnel non qualifié, non formé ou non autorisé.



INTERDICTIO  
N

**IL EST INTERDIT DE RETIRER OU DE MANIPULER LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.**  
Le retrait ou la manipulation de ces dispositifs peut constituer un danger pour la sécurité du conducteur, du passager et de l'équipement.

### 5.1 CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES POUR UN FONCTIONNEMENT

Température ambiante	Humidité relative
<p>0 °C (min.)</p> <p>40 °C (max.)</p>	<p>15 % (min.)</p> <p>80 % (max.)</p>

### 5.2 UTILISATION PRÉVUE PAR LE FABRICANT

**DÉFINITION DE  
L'UTILISATION  
PRÉVUE :**

*Utilisation d'une machine conformément aux informations d'utilisation fournies dans les instructions.*

**UTILISATION PRÉVUE  
PAR LE FABRICANT :**

Transport dans les escaliers d'un bâtiment, tant en montée qu'en descente, d'un utilisateur placé dans un fauteuil roulant.

Tableau 5-1 : Utilisation prévue par le fabricant

La machine est destinée :

- à un usage domestique ;
- à être utilisée exclusivement par du personnel autorisé, majeur (conformément aux dispositions et à la législation du pays d'utilisation) et en bonne santé pour pouvoir utiliser la machine ;
- à être utilisée dans les conditions environnementales admissibles pour le fonctionnement indiquées dans le présent manuel.

Toute autre utilisation non expressément indiquée est considérée comme **une UTILISATION NON AUTORISÉE** pour laquelle **ANTANO GROUP s.r.l.** décline toute responsabilité.

### 5.3 DESTINATION ET UTILISAT

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le transport d'utilisateurs en fauteuil roulant.

## 5.4 UTILISATION NON AUTORISÉE

**DÉFINITION :**

Utilisation d'une machine autre que celle prévue par le fabricant.

Tableau 5-2 : Utilisation non autorisée



INTERDICTION

**Il est interdit d'utiliser la machine pour des opérations autres que celles prévues au paragraphe 5.2.**



INTERDICTION

À titre d'illustration uniquement, certaines des images présentées dans ce manuel peuvent montrer des protections de sécurité retirées.

**Il est interdit d'utiliser la machine dans ces conditions.**

**Il est notamment interdit d'utiliser la machine :**

- par du personnel n'ayant pas atteint l'âge légal (conformément à la législation en vigueur dans le pays d'installation de la machine) ;
- par du personnel qui ne remplit pas (même temporairement) les conditions psychiques et physiques requises pour effectuer les opérations d'utilisation de l'appareil ;
- par du personnel qui ne possède pas la qualification spécifique délivrée par le fabricant ou son mandataire autorisé ;
- par du personnel (conducteur) qui n'a pas pris connaissance de toutes les indications fournies dans le présent manuel ;
- par du personnel (conducteur) ayant une constitution physique frêle ou n'étant de toute façon pas en mesure de contrôler la masse totale ;
- dans des environnements exposés à des projections d'eau ou à des conditions atmosphériques critiques ou défavorables ;
- si vous constatez des défauts : ceux-ci pourraient entraîner des situations dangereuses imprévisibles.
- dans une configuration de construction différente de celle prévue par le fabricant ;
- avec des performances dépassant les caractéristiques indiquées dans la section « Données techniques » ;
- dans des lieux présentant un risque d'explosion et/ou d'incendie (l'appareil n'est pas conforme à la directive 2014/34/UE ATEX) ;
- si elle est intégrée à d'autres systèmes et/ou équipements non pris en compte par le fabricant dans le projet exécutif ;
- avec des dispositifs de protection altérés ou retirés.

## 5.5 UTILISATION INCORRECTE RAISONNABLEMENT ET PRÉVISIBLE

**DÉFINITION :**

Utilisation d'une machine d'une manière non prévue par le concepteur, mais qui peut résulter d'un comportement humain facilement prévisible.

Tableau 5-3 : Utilisation incorrecte raisonnablement prévisible



ATTENTION



INTERDICTION

**Toute utilisation de la machine autre que celle décrite dans le présent manuel est interdite.**

**Il est interdit d'utiliser la machine dans une ou plusieurs des conditions suivantes :**

- travailler avec les protections ouvertes ou retirées ;
- effectuer des modifications aux dispositifs de sécurité qui compromettent leur fonctionnement ou ajoutent, par ces modifications, des risques supplémentaires non pris en compte par le fabricant de la machine.

- Toute modification non autorisée par **ANTANO GROUP s.r.l.**, qui altère les fonctionnalités prévues, modifie les risques et/ou en génère de nouveaux, sera sous l'entière responsabilité de la personne qui effectuera ces modifications.  
Ces modifications, si elles sont effectuées sans l'autorisation du fabricant, entraîneront également la perte de toute forme de garantie et invalideront la déclaration de conformité prévue par la directive 2006/42/CE.

Toute autre utilisation de la machine que celle prévue doit être préalablement autorisée par écrit par **ANTANO GROUP s.r.l.**

En l'absence d'une telle autorisation écrite, l'utilisation est considérée comme « **abusive** » ; par conséquent, **ANTANO GROUP s.r.l.** décline toute responsabilité en cas de dommages causés à des biens ou à des personnes et considère que toute garantie sur la fourniture est caduque.

## 5.6 BRUIT

Dans des conditions d'utilisation conformes aux indications fournies par **ANTANO GROUP s.r.l.**, le bruit de l'appareil pendant son fonctionnement n'est pas de nature à créer des situations dangereuses.

En cas de **bruit anormal ou excessif**, l'opérateur chargé de la conduite doit immédiatement arrêter l'appareil et signaler le problème au service d'ASSISTANCE TECHNIQUE du fabricant (voir page 2).

## 5.7 VIBRATIONS

Dans des conditions d'utilisation conformes aux indications fournies par **ANTANO GROUP s.r.l.**, les vibrations ne sont pas de nature à créer des situations dangereuses.



ATTENTION

**Des vibrations excessives ne peuvent être causées que par une défaillance mécanique qui doit être signalée et éliminée, pour la sécurité de la machine, de l'opérateur et de la personne transportée.**

En cas de **vibrations anormales ou excessives**, l'opérateur chargé de la conduite doit immédiatement arrêter l'appareil et signaler le problème au service d'ASSISTANCE TECHNIQUE du fabricant (voir page 2).

## 5.8 UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT

La machine doit être utilisée conformément aux instructions indiquées dans le présent manuel et son utilisation doit être conforme aux prescriptions du paragraphe « 5.2 UTILISATION PRÉVUE PAR LE FABRICANT », avec toutes les protections intactes, correctement montées et en état de fonctionnement.

L'appareil doit être utilisé sur des surfaces planes et stables.

**L'utilisation quotidienne de l'appareil n'est autorisée que si tous les éléments de sécurité et toutes les pièces fonctionnelles sont en bon état de fonctionnement.**

Le conducteur de l'appareil doit être formé au bon fonctionnement de la machine.

### 5.8.1 Conducteur habilité à circuler sur des escaliers

Pour conduire le véhicule sur des escaliers, le conducteur doit être en possession d'une autorisation délivrée par le fabricant ou son mandataire agréé, uniquement après avoir suivi une formation théorique et pratique (entraînement) et après avoir démontré dans la pratique qu'il est capable d'effectuer en toute sécurité toutes les opérations décrites dans le présent manuel, en particulier les phases de conduite du véhicule, avec un passager à bord, dans les escaliers, tant en montée qu'en descente.

En cas de remplacement du conducteur du véhicule ou de changement d'équipe, il est précisé que toutes les personnes destinées à conduire le véhicule doivent être habilitées par le fabricant ou par un mandataire autorisé ; aucune personne non habilitée ne peut conduire le véhicule sur des escaliers ; **personne ne peut habiliter une personne à l'exception du fabricant ou d'un mandataire autorisé.**

Se reporter au paragraphe 1.3 à la page 3.

### 5.8.2 Contrôles préliminaires

Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et la stabilité de l'équipement avant chaque chargement de passager.

Vérifiez que le système de levage est réglé en fonction de la hauteur de la marche à franchir. Le réglage ne peut être effectué que par du personnel autorisé.

### 5.8.3 Nettoyage de la machine avant utilisation

Vérifier l'état de propreté de l'appareil avant de l'utiliser et procéder au nettoyage des surfaces comme décrit au paragraphe 6.1.

### 5.8.4 Charge de l' t de la batterie



INTERDICTION

**IL EST INTERDIT D'UTILISER DES RALLONGES, DES ADAPTATEURS OU D'AUTRES DISPOSITIFS POUR CHARGER LA BATTERIE.**



ATTENTION

**Avant d'utiliser l'appareil, vérifiez l'autonomie de la batterie (interrupteur général en position ON et état de la batterie indiqué sur l'écran correspondant).**

Si l'écran indique 25 % = réserve (charge 80 kg et 50 marches d'autonomie)

La batterie doit être rechargée exclusivement à l'aide du câble fourni.

**Si l'appareil doit rester inutilisé pendant une longue période (plus d'un mois), il est nécessaire de recharger la batterie tous les mois.**

**Le remplacement de la batterie ne peut être effectué que par un centre d'assistance agréé.**

**L'état de charge de la batterie** est visible sur l'écran situé sur le panneau de commande, visible lorsque la clé de l'interrupteur général est en position I (ON).

La batterie ne nécessite aucun entretien.

#### CHARGE DE LA BATTERIE

- Branchez le câble fourni à la prise prévue à cet effet sur l'appareil.
- Branchez le câble au secteur.

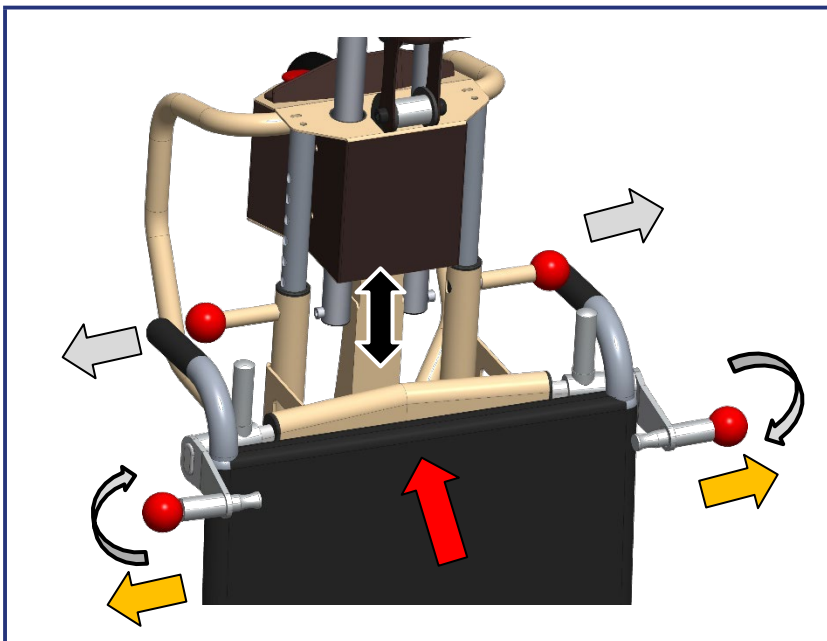


**TEMPS DE RECHARGE** (état de réserve ou complètement déchargé) : 8 heures (environ).

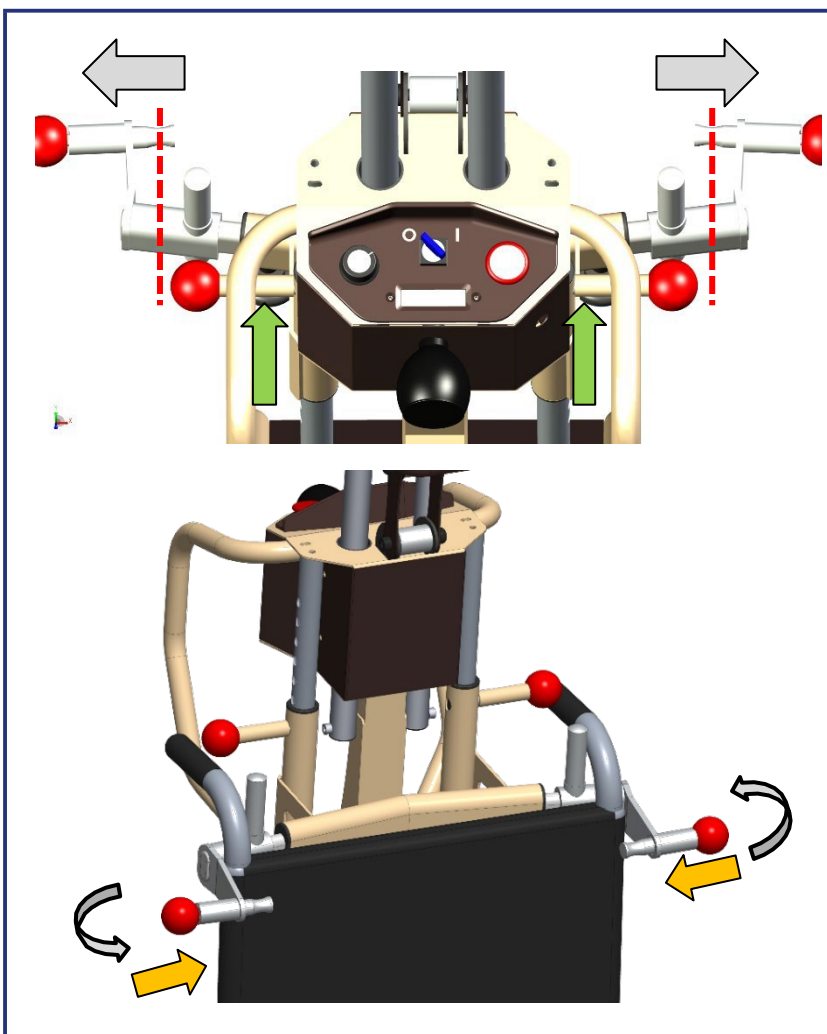
**État de réserve** : 25 % d'autonomie avec une charge de 80 kg et 50 marches.

### 5.8.5 Chargement du fauteuil roulant

- Mettre le monte-escalier en position verticale et actionner le mouvement de montée jusqu'à ce que le support avant soit en contact avec le sol. De cette manière, vous aurez la certitude que l'appareil reste en équilibre en toute sécurité.
- Placez le fauteuil roulant en contact avec la structure.
- Faites glisser vers l'extérieur les deux **obturateurs à ressort** (flèches orange) et tournez-les de 90° pour les bloquer en position ouverte, puis **réglez la hauteur** du système d'accrochage par rapport au fauteuil roulant afin que celui-ci reste en contact avec le dispositif d'accrochage.

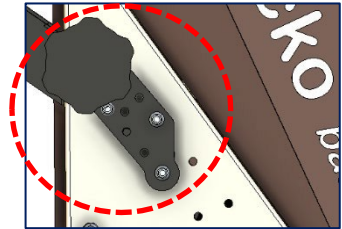


- Dévissez les **volants** (flèches vertes) autant que nécessaire pour **régler la largeur** (flèches grises) du système d'accrochage par rapport au fauteuil roulant afin que celui-ci reste positionné entre les supports des **obturateurs à ressort** et les **goupilles de blocage**.
- Si nécessaire, **réglez davantage la hauteur** du système d'accrochage afin que le fauteuil roulant soit correctement accroché à la structure.
- **Dégagez et tournez les obturateurs** pour les ramener dans leur position initiale, de manière à ce que **le fauteuil roulant soit ancré** au monte-escalier.



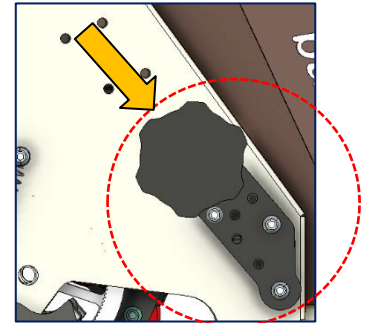
### 5.8.6 Réglage du blocage des roues avant et arrière

La position la plus haute du blocage des roues arrière convient aux fauteuils roulants équipés de roues de 600 mm.



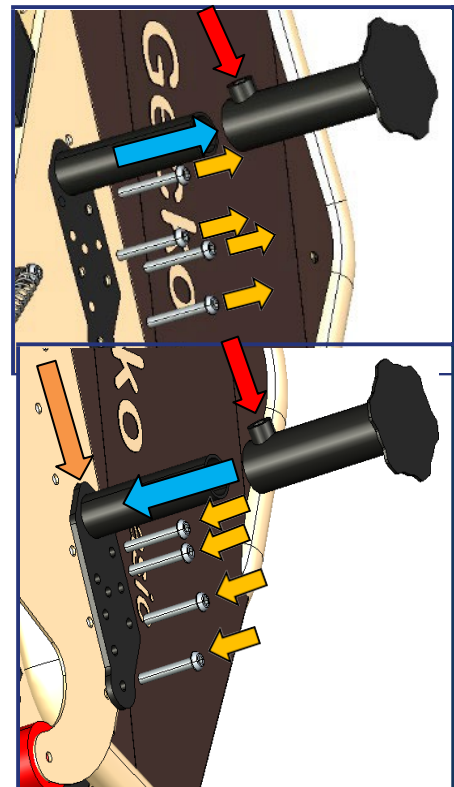
Dans le cas de fauteuils roulants équipés de roues arrière plus petites, il est possible de déplacer le blocage des roues arrière vers le bas. La position la plus basse convient aux fauteuils roulants équipés de roues arrière de 300 mm.

Toutes les autres positions dépendent non seulement de la taille des roues arrière des fauteuils roulants, mais aussi des différentes formes de châssis et de structure du fauteuil roulant lui-même.



Pour déplacer le blocage des roues arrière, procédez comme suit :

- Dévisser à l'aide d'une clé Allen de 5 mm la vis située sur le bloc route arrière, qui sert de butée (flèche rouge).
- Retirez le tube du bloc route arrière (flèche bleue).
- À l'aide d'une clé Allen de 4 mm, dévissez les 4 boulons qui fixent la plaque de support à la base du GECKO BASIC (flèches jaunes).
- Procédez de la même manière pour l'autre bloc route arrière.
- Déplacez la plaque avec le tube vers le bas en fonction de la taille de la roue arrière du fauteuil roulant (flèche verte).
- Revissez les 4 boulons dans leurs emplacements respectifs afin de fixer la plaque à la base du GECKO BASIC (flèches jaunes).
- Insérez le support de fauteuil roulant dans le tube, en l'ajustant en fonction de la largeur des roues arrière du fauteuil roulant à charger sur le monte-escalier (flèche bleue).
- Serrez la vis à l'aide d'une clé Allen de 5 mm (flèche rouge).
- Procéder de la même manière pour l'autre bloc de roues arrière.

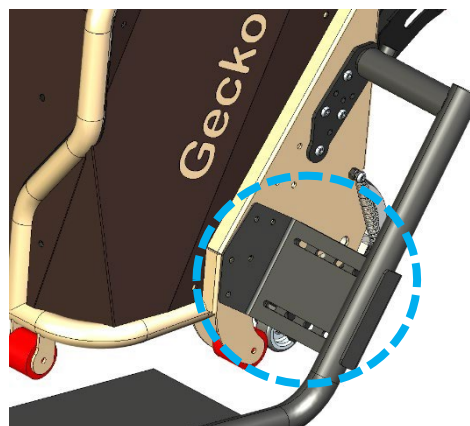
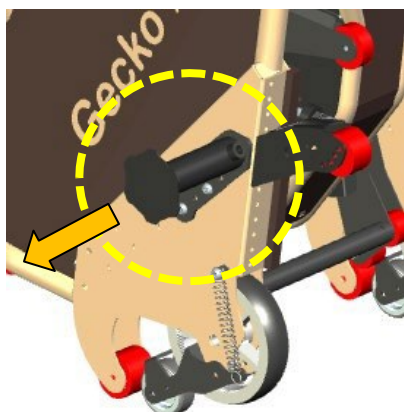


### 5.8.7 Montage de la rampe (en option)

Utilisée pour les fauteuils roulants ayant une structure ou un encombrement particulier afin de garantir le soutien et la stabilité pendant le déplacement du passager.

#### MONTAGE DE LA RAMPE

- 1) Desserrez les deux vis de fixation (droite et gauche) à l'aide d'une clé Allen afin de pouvoir retirer les supports de roue du fauteuil roulant (cercle jaune).
- 2) Fixer les deux plaques de raccordement pour les repose-pieds (droite et gauche) à la base du monte-escalier (cercle bleu clair) à l'aide des vis fournies.



- 3) Desserrez les 3 vis situées à l'arrière et à l'avant des tubes de logement des rampes qui les maintiennent fixées au dispositif.



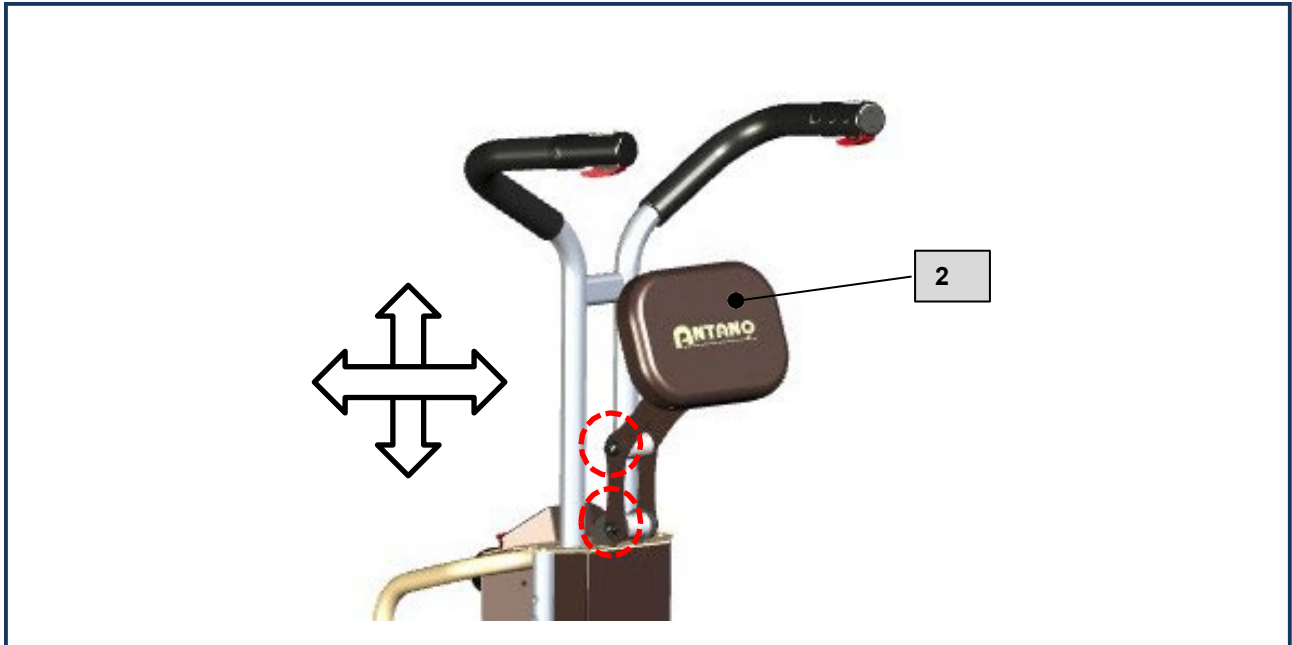
- 4) Positionnez les deux rampes sur les côtés de la structure de la base du monte-escalier.
- 5) Installez la première rampe en faisant glisser les deux fixations à l'extérieur des tubes prévus à cet effet sur la base (flèches orange). Procédez de la même manière pour la deuxième rampe, en prenant soin d'insérer d'abord le tube de jonction avant situé à l'extrémité des rampes (flèche jaune).
- 6) Fixez les deux rampes à la structure à l'aide des vis précédemment retirées, puis serrez les vis de fixation du tube de jonction avant.

**Avant de charger le fauteuil roulant, vérifiez qu'il est bien fixé et stable.**

- 7) Procéder au chargement du fauteuil roulant comme décrit au paragraphe 5.8.5.

### 5.8.8 Réglage de l'appui-tête

- Utilisez la clé Allen fournie et actionnez les vis des articulations pour régler la hauteur et la profondeur de l'appui-tête par rapport au passager.

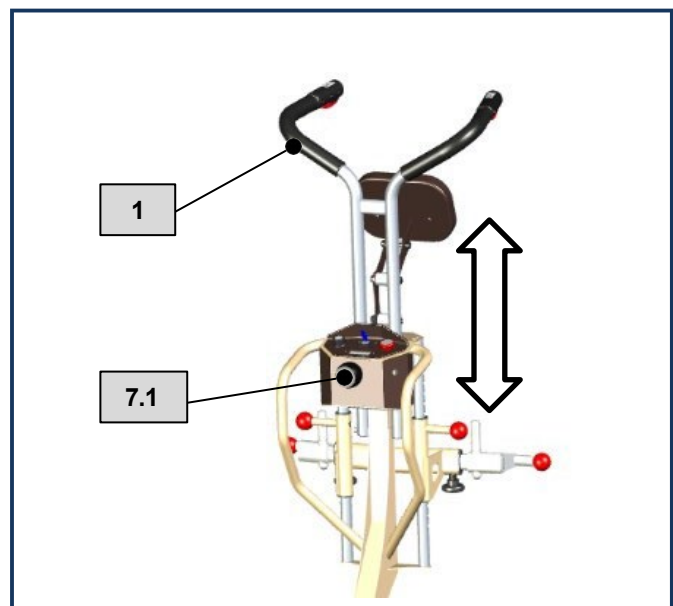


### 5.8.9 Ceintures de sécurité – Fixation du passager

- Attachez la ceinture de sécurité en veillant à ce qu'elle soit bien ajustée à la poitrine du passager et qu'elle garantisse sa stabilité.

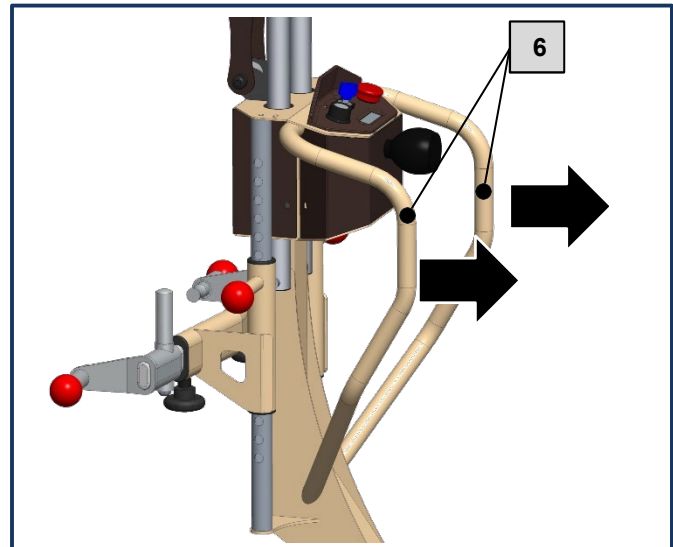
### 5.8.10 Réglage du guidon

- Régler la position du guidon 1 à l'aide du bouton 7.1 en fonction de la taille du conducteur.



### 5.8.11 Manœuvre manuelle sans charge ou avec un fauteuil roulant sans passager

- 1) Saisir les deux poignées **6**, incliner le véhicule vers le conducteur et déplacer



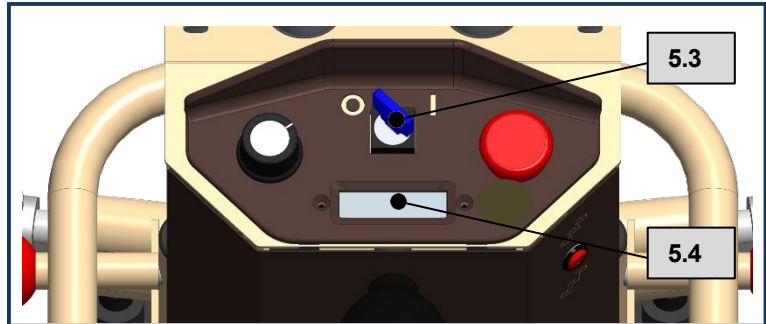
### 5.8.12 Manipulation avec un fauteuil roulant et un passager

- Vérifier que le **conducteur** de l'équipement est habilité à utiliser et à transporter le passager en fauteuil roulant (par. 5.8.1).
- Vérifier que le **fauteuil roulant** est correctement fixé à la structure (par. 5.8.5).
- Vérifier que l'**appuie-tête** est correctement réglé en fonction de la position du passager (paragraphe 5.8.8).
- Vérifier que le **passager** est en position verticale et qu'il est attaché au dispositif à l'aide de la ceinture de sécurité (paragraphe 5.8.9).
- Vérifier que la **batterie** est suffisamment chargée pour le transport.
- Vérifiez que le guidon est correctement positionné en fonction de la taille du conducteur (par. 5.8.10).

## 5.9 FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL

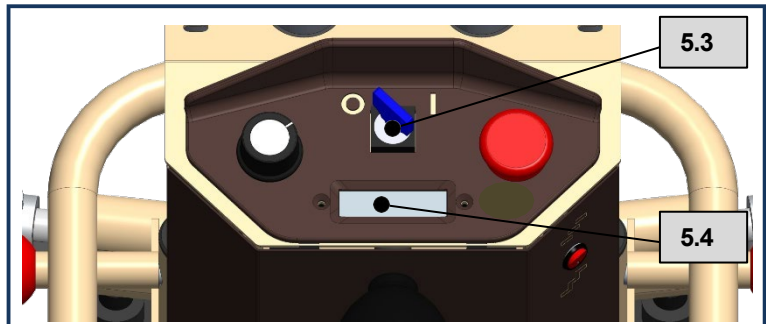
### 5.9.1 Démarrage

- Tourner la clé du commutateur général **5.3** sur I (ON). L'écran **5.4** s'allume.



### 5.9.2 Arrêt dans des conditions normales

- Tourner la clé de l'interrupteur général **5.3** sur O (OFF). L'écran **5.4** s'éteint. **L'appareil s'arrête.**



### 5.9.3 Arrêt d'urgence

- Appuyez sur le bouton d'arrêt d'urgence **5.2**. **L'appareil s'arrête immédiatement.**

**Vérifier la condition qui a provoqué l'arrêt d'urgence et rétablir la sécurité.**

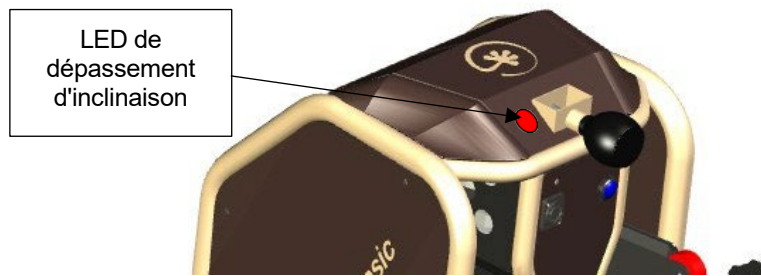
- **Pour rétablir la sécurité** : tournez le bouton d'arrêt d'urgence dans le sens des flèches imprimées dessus, puis relâchez le bouton.



### 5.9.4 Montée et descente du monte-escalier

**AVANT DE MONTER OU DE DESCENDRE DES ESCALIERS, IL EST NÉCESSAIRE DE VÉRIFIER QUE :**

- les dimensions des marches sont conformes aux caractéristiques indiquées au chapitre 4 (dans le cas contraire, NE PAS emprunter les escaliers et contacter le fabricant ou son représentant) ;
- vérifier que le support du système de levage arrière est positionné à la bonne hauteur, grâce à des trous qui permettent de le régler de 24 à 9 cm, afin qu'il soit adapté pour franchir les marches ;
- les escaliers et les paliers ne doivent pas être recouverts de revêtements ou de tapis ;
- les escaliers et les paliers doivent être compacts et finis ;
- les escaliers et les paliers ne doivent pas présenter d'arêtes irrégulières ou cassées ;
- les escaliers et les paliers doivent être secs.
- l'inclinaison maximale du véhicule due à une pente supérieure à 56° ne soit pas dépassée ; dans ce cas, une LED rouge située à la base du véhicule s'allume (voir fig. suivante)



- Vérifier les prescriptions décrites au paragraphe 5.8.12.

## **MONTE-ESCALIER**



ATTENTION

**TENIR FERMEMENT LES MAINS SUR LE GUIDON.**  
Accompagnez le mouvement mécanique et évitez tout mouvement qui pourrait le contrarier.



ATTENTION

Le conducteur et le passager doivent porter des vêtements adaptés.  
Évitez les vêtements qui pourraient se coincer dans le système mécanique pendant le déplacement.

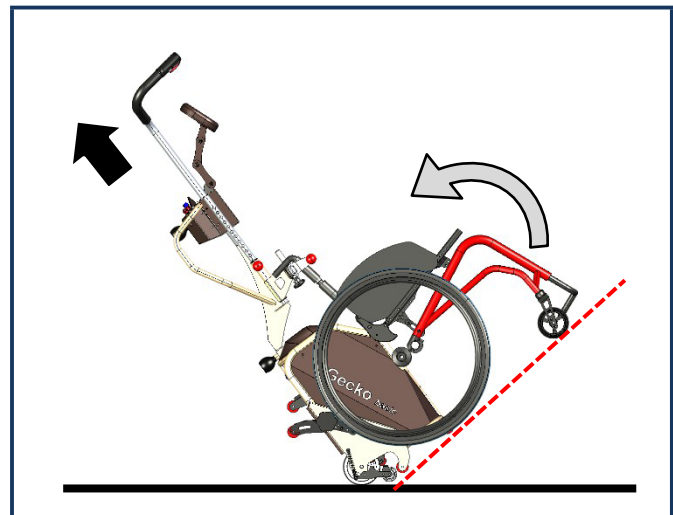


ATTENTION

**Les opérations suivantes sont importantes pour la sécurité du passager. Si elles ne sont pas effectuées correctement, l'appareil pourrait ne pas s'arrêter, ce qui entraînerait un RISQUE ÉLEVÉ DE CHUTE** dans les escaliers avec le passager à bord.

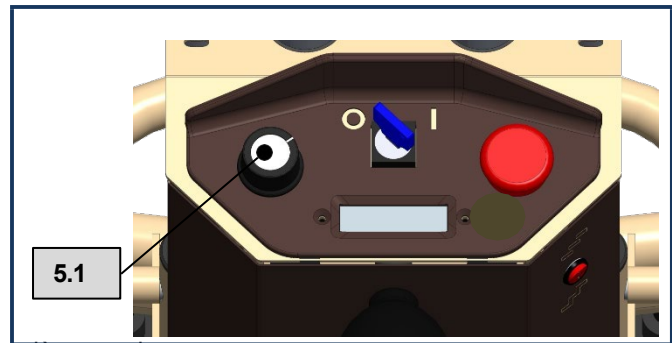
Inclinez le monte-escalier vers le côté conducteur jusqu'à ce qu'il atteigne la position de déplacement.

- Lorsque l'appareil est prêt pour le transport, vérifiez que la **position du guidon** est correcte en fonction de la taille du conducteur ; sinon, effectuez le réglage comme décrit au paragraphe 5.8.10.



- Régler la vitesse souhaitée à l'aide du potentiomètre **5.1**.

*Il est recommandé d'utiliser le monte-escalier à vitesse réduite jusqu'à ce que l'utilisateur ait acquis une certaine maîtrise. Il est possible de régler la vitesse pendant les phases de montée et de descente.*



- 1) Saisissez le guidon et approchez l'appareil de la première marche.

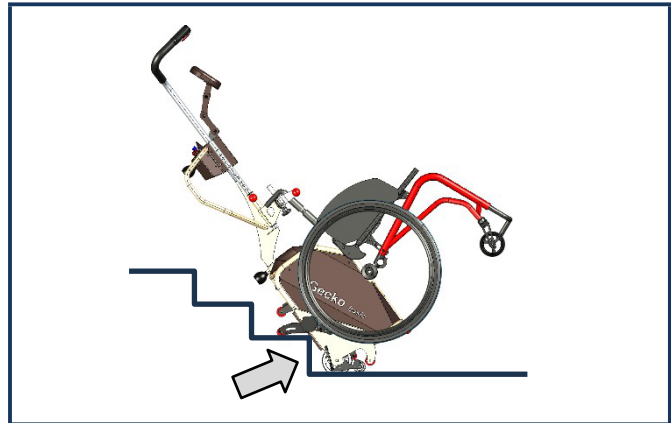


ATTENTION

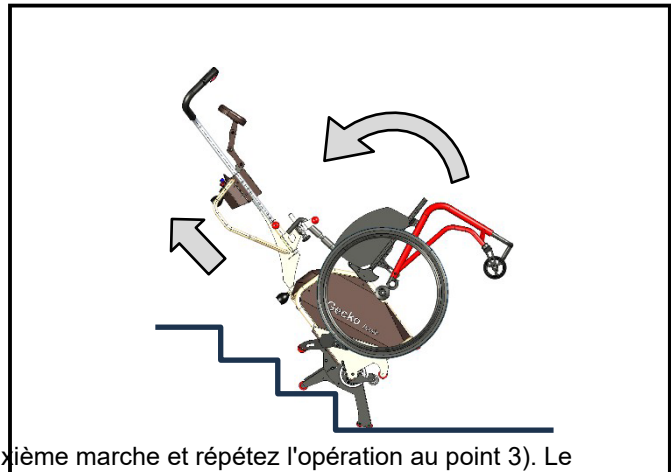
**Tout au long du trajet, le conducteur doit se tenir à une distance de DEUX OU TROIS MARCHES de l'appareil afin d'éviter tout risque d'écrasement dû au fonctionnement des dispositifs mécaniques en mouvement et faire attention à son équilibre.**

- 2) Approcher le monte-escalier de la marche de manière à ce que **les deux roues arrière** soient en contact avec le bord.

**Cette opération doit être effectuée à chaque fois que vous montez une marche.**

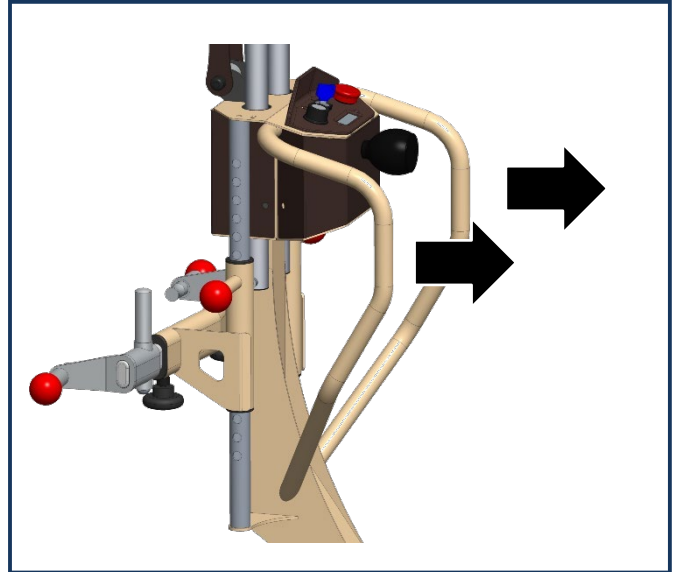


- 3) Appuyez sur le bouton situé sous la **poignée de montée** et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que l'appareil ait terminé son cycle de montée et soit stable sur ses roues arrière sur la marche suivante.



- 4) Rapprochez à nouveau l'appareil du bord de la deuxième marche et répétez l'opération au point 3). Le système mécanique s'active et l'appareil monte d'une autre marche.
- 5) Procédez aux opérations 3) et 4) jusqu'à la fin des marches et l'arrivée sur le palier.

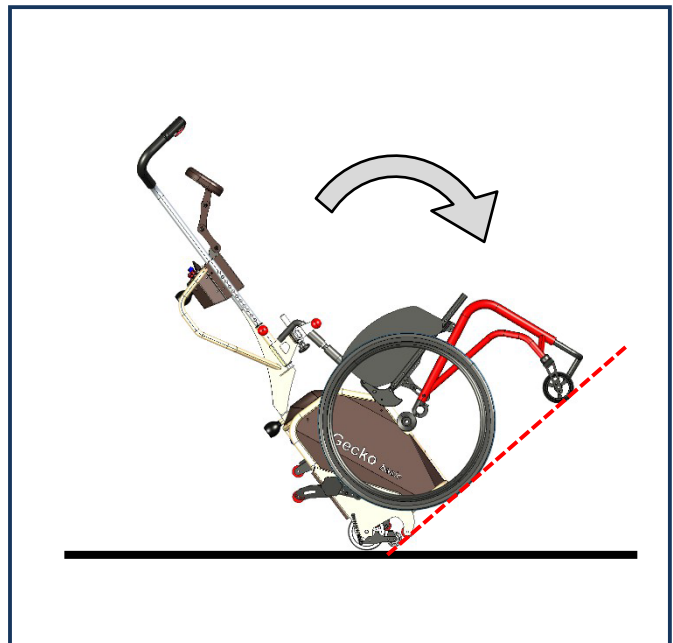
- 6) Une fois arrivé sur le palier, saisissez les deux poignées et tirez vers vous jusqu'à ce que le monte-escalier soit stable et à l'horizontale.



**Dégager le fauteuil roulant :**

**Inclinez le monte-escalier vers le côté passager jusqu'à atteindre la position d'origine.**

- Placez l'interrupteur général sur O (OFF) ; l'appareil s'éteint.
- Détachez la ceinture de sécurité ; pour libérer le fauteuil roulant, procédez dans l'ordre inverse des étapes décrites au paragraphe « 5.8.5 Chargement du fauteuil roulant » à la page 34.
- À la fin de chaque utilisation de l'appareil, retirer la clé de l'interrupteur général et la placer dans un endroit sûr afin que seul le conducteur habilité puisse la réutiliser.



## **DESCENTE DE L'ASCENSEUR**



ATTENTION

**GARDER LES MAINS FERMEMENT SUR LE GUIDON.**

Accompagnez le mouvement mécanique et évitez les mouvements qui pourraient le contrarier.



ATTENTION

**Le conducteur et le passager doivent porter des vêtements adaptés.**

Évitez les vêtements qui pourraient se coincer dans le système mécanique pendant le déplacement.

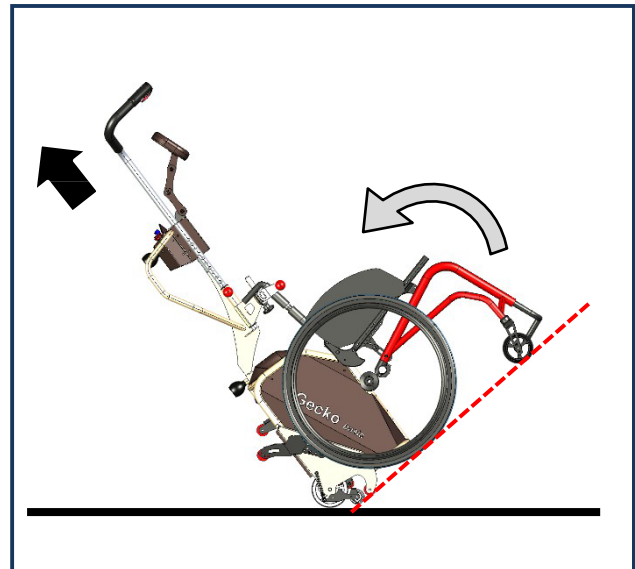


ATTENTION

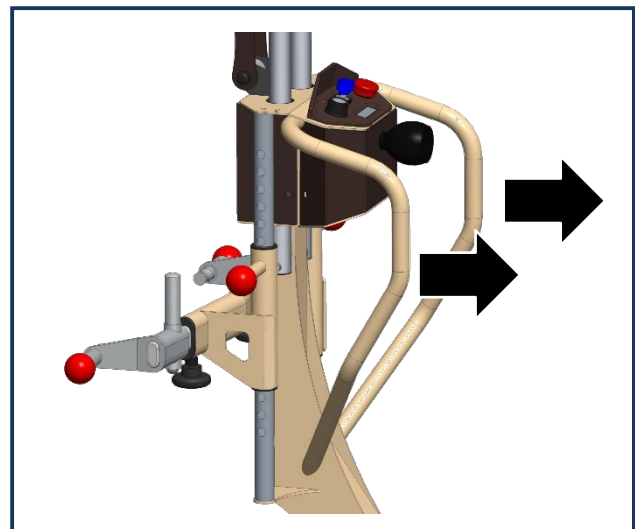
**Les opérations suivantes sont importantes pour la sécurité du passager. Si elles ne sont pas effectuées correctement, l'appareil pourrait ne pas s'arrêter, ce qui entraînerait un RISQUE ÉLEVÉ DE CHUTE dans les escaliers avec le passager à bord.**

- Placez l'interrupteur général sur I (ON) ; l'appareil s'allume.

Inclinez le monte-escalier vers le côté conducteur jusqu'à ce qu'il atteigne la position de déplacement.



- 1) Saisissez fermement les deux poignées.
- 2) Approchez l'appareil avec précaution jusqu'au bord de la marche.

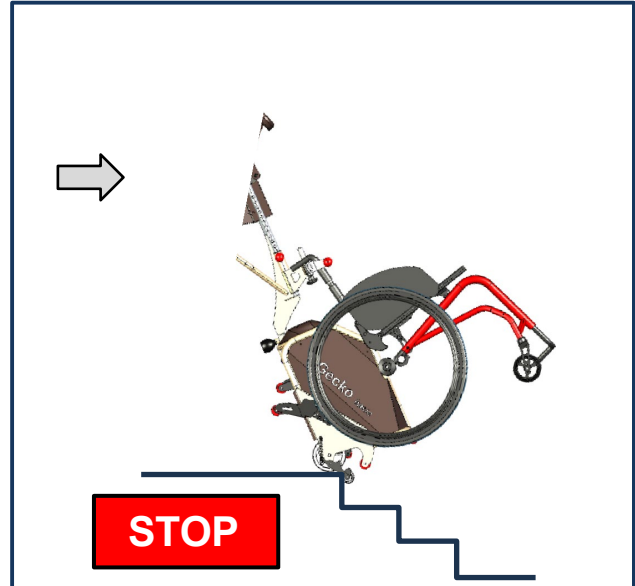




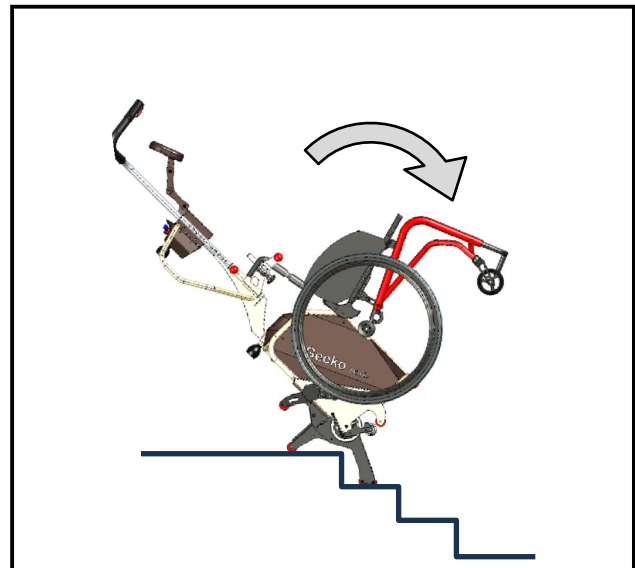
ATTENTION

Tout au long du parcours, maintenez une distance de **DEUX OU TROIS MARCHES** par rapport à l'appareil afin d'éviter tout risque d'écrasement dû à l'action des dispositifs mécaniques en mouvement et faites attention à votre équilibre.

- 3) Lorsque les roues arrière s'approchent du bord de la première marche, les **roues des palpeurs 9** dépassent le bord, actionnant les freins mécaniques de sécurité prévus sur l'appareil, qui bloquent les roues au bord de la marche. **Ceux-ci bloquent la roue, empêchant ainsi tout mouvement vers l'avant.**

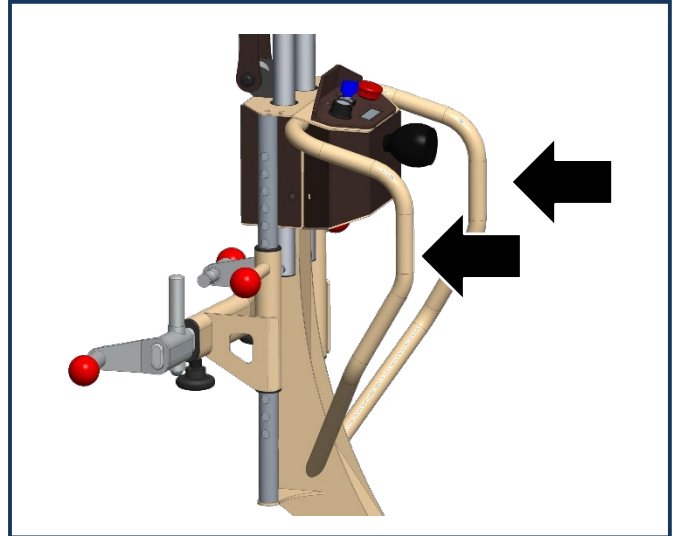


- 4) Appuyez sur le bouton situé sous la **poignée de descente** et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le dispositif ait terminé son cycle de descente et soit solidement maintenu entre le conducteur et les roues arrière placées sur la marche suivante. Procédez de la même manière jusqu'à la fin des marches.



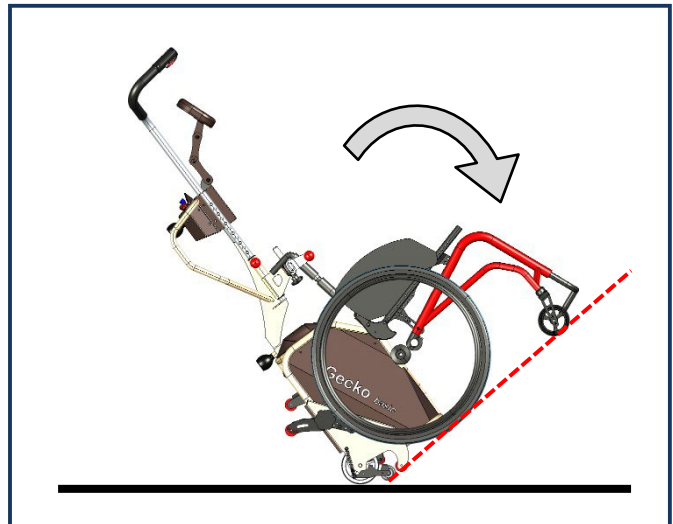
- 5) Procédez aux opérations **3) et 4)** jusqu'à la fin des marches et à l'arrivée sur le palier.

- 6) Une fois arrivé sur le palier, saisissez les deux poignées et poussez le monte-escalier.



**Dégager le fauteuil roulant :**

**Inclinez le monte-escalier vers le côté passager jusqu'à atteindre la position d'origine.**



- Placez l'interrupteur général sur O (OFF) ; l'appareil s'éteint.
- Détachez la ceinture de sécurité ; pour libérer le fauteuil roulant, procédez dans l'ordre inverse des étapes décrites au paragraphe « 5.8.5 Chargement du fauteuil roulant » à la page 34.
- Pour éviter que la machine ne bascule vers l'arrière lorsqu'elle est à l'arrêt, placez le système de levage en contact avec le sol à l'aide du bouton de montée (UP), de manière à stabiliser le monte-escalier.



À la fin de chaque utilisation de l'appareil, retirez la clé du disjoncteur général et placez-la dans un endroit sûr afin que seul le conducteur habilité puisse la réutiliser.

## 6 ENTRETIEN



OBLIGATION

### LIRE LES INSTRUCTIONS.

Consultez attentivement ce manuel avant d'effectuer toute intervention sur la machine.



ATTENTION

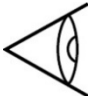
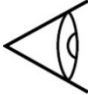
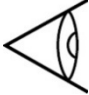

**ANTANO GROUP s.r.l. décline toute responsabilité pour les dommages matériels et/ou corporels résultant d'interventions inappropriées effectuées par du personnel non qualifié, non formé ou non autorisé.**




Comme tout autre produit, cet appareil nécessite un **entretien régulier** afin de garantir son bon fonctionnement, même après plusieurs années d'utilisation.

Se reporter aux **tableaux d'entretien périodique** ci-dessous pour connaître les opérations d'entretien à effectuer. Une surveillance constante et une attention particulière doivent inciter l'utilisateur à effectuer les opérations nécessaires en fonction des besoins réels.

### 6.1 ENTRETIEN PÉRIODIQUE (À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR)

Tableau 6-1 : Entretien quotidien

TYPE D'INTERVENTION	DESCRIPTION	
<b>BOUTON D'URGENCE</b>	 VÉRIFICATION	Vérifier le bon fonctionnement du bouton d'urgence.
<b>TÉMOINS LUMINEUX</b>	 VÉRIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier le bon fonctionnement des voyants lumineux.</li> </ul> En cas de dysfonctionnement, contacter un technicien qualifié ou le centre d'assistance <b>ANTANO GROUP s.r.l.</b>
<b>COMPOSANTS DE LA MACHINE</b>	 VÉRIFICATION	Contrôler visuellement l'intégrité de tous les composants de la machine.
<b>NETTOYAGE GÉNÉRAL</b>	 MANUEL	Inspectez régulièrement l'état de propreté des surfaces. <ul style="list-style-type: none"> <li>Éliminez les résidus alimentaires, les cheveux et tout élément susceptible de s'accumuler, comme la poussière, à l'aide d'un chiffon doux ou d'un aspirateur domestique.</li> </ul> <b>NE PAS VAPORISER D'EAU NI UTILISER DE LIQUIDES OU DE SOLVANTS DE TOUTE SORTE DIRECTEMENT SUR L'APPAREIL OU SUR DES PIÈCES DE CELUI-CI.</b>

TYPE D'INTERVENTION	DESCRIPTION	
NETTOYAGE DES ROUES	 MANUEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyer régulièrement les roues, en fonction du type d'environnement dans lequel l'appareil est utilisé.</li> <li>Retirez des surfaces les éventuels corps solides qui pourraient se coincer dans le caoutchouc, les fils et les cheveux qui pourraient s'enrouler autour du moyeu et rendre la rotation difficile.</li> </ul> <p><b>NE PAS VAPORISER D'EAU NI UTILISER DE LIQUIDES OU DE SOLVANTS DE TOUTE SORTE DIRECTEMENT SUR L'APPAREIL OU SUR DES PIÈCES DE CELUI-CI.</b></p>
NETTOYAGE DES PIÈCES MÉTALLIQUES	 MANUEL	<p><i>En cas de salissures évidentes.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisez un chiffon doux humidifié avec une solution neutre et non agressive. Séchez bien.</li> </ul> <p><b>NE PAS VAPORISER D'EAU NI UTILISER DE LIQUIDES OU DE SOLVANTS DE TOUTE SORTE DIRECTEMENT SUR L'APPAREIL OU SUR DES PIÈCES DE CELUI-CI.</b></p>
NETTOYAGE DES PIÈCES EN PLASTIQUE	 MANUEL	<p><i>En cas de salissures évidentes.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyer les <b>pièces en plastique</b> à l'aide d'un détergent commercial courant, en respectant strictement les instructions et les avertissements figurant dans le mode d'emploi accompagnant le produit. Éviter les produits à base de solvants ou d'alcool.</li> </ul> <p><b>NE PAS VAPORISER D'EAU NI UTILISER DE LIQUIDES OU DE SOLVANTS DE TOUTE SORTE DIRECTEMENT SUR L'APPAREIL OU SUR DES PIÈCES DE CELUI-CI.</b></p>

## 6.2 ENTRETIEN PÉRIODIQUE (TECHNICIEN OU EXPERT)


<b>PAR UN TECHNICIEN EXPERT / ASSISTANCE TECHNIQUE.</b>	<b>OBLIGATION D.P.I.</b>
	

Tableau 6-2 : Maintenance TOUTES LES 30 HEURES


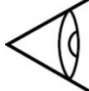
TYPE D'INTERVENTION	DESCRIPTION	
ORGANES MÉCANIQUES	 LUBRIFICATION	<p>En fonction de l'utilisation et des besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Huiler les organes mécaniques de mouvement en utilisant des huiles disponibles dans le commerce, en respectant les instructions figurant sur l'emballage du produit.</li> </ul>

Tableau 6-3 : Entretien TOUTES LES 80 HEURES

TYPE D'INTERVENTION	DESCRIPTION	
BATTERIE		<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifiez que le temps de charge de la batterie n'est pas trop long, sinon contactez le service d'assistance technique agréé.</li> </ul>

TYPE D'INTERVENTION	DESCRIPTION	
	VÉRIFICATION	

Tableau 6-4 : Entretien TOUTES LES 150 HEURES

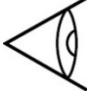

TYPE D'INTERVENTION	DESCRIPTION	
CONTRÔLE GÉNÉRAL	 VÉRIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement des roues.</li> <li>• Système de freinage.</li> <li>• Intégrité de la sellerie et des rembourrages.</li> <li>• Serrage des vis de fixation.</li> <li>• Intégrité des volants de serrage des différents éléments.</li> <li>• Commandes du tableau électrique.</li> <li>• Boutons de montée/descente.</li> <li>• Câbles et connecteur du chargeur de batterie.</li> <li>• Peinture.</li> <li>• Intégrité des pièces en plastique.</li> </ul>

Tableau 6-5 : Maintenance à chaque cession à des tiers ou à chaque remise en service

<b>SOUS LA RESPONSABILITÉ DE CENTRES SPÉCIALISÉS. PERSONNEL TECHNIQUE EXPÉRIMENTÉ DANS L'UTILISATION DE PRODUITS DÉSINFECTANTS.</b>	<b>OBLIGATION D'UTILISER DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE</b>
	

TYPE D'INTERVENTION	DESCRIPTION
DÉSINFECTION	La désinfection doit être effectuée par des centres spécialisés conformément aux dispositions dictées par l'autorité sanitaire compétente. Pour plus d'informations, veuillez contacter le service d'assistance technique agréé.

### 6.3 PIÈCES DE RECHANGE



ATTENTION

**UTILISEZ UNIQUEMENT DES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE.**

#### Modalités de commande

- Contactez le service d'assistance technique **ANTANO GROUP s.r.l.** (voir les coordonnées à la page 2) et fournissez les données de l'appareil (reportez-vous à la plaque signalétique apposée dans le compartiment technique).

## 7 DIAGNOSTIC DES PANNES



OBLIGATION











### LIRE LES INSTRUCTIONS.

Consultez attentivement ce manuel avant d'effectuer toute intervention sur la machine.



ATTENTION

ANTANO GROUP s.r.l. décline toute responsabilité pour les dommages matériels et/ou corporels résultant d'interventions inappropriées effectuées par du personnel non qualifié, non formé ou non autorisé.





INSTRUCTIONS DESTINÉES À :			
 UTILISATEUR	 TECHNICIEN MÉCANICIEN	 TECHNICIEN ÉLECTRICIEN	 ASSISTANCE TECHNIQUE
OBLIGATION D.P.I.			
 	   		














### 7.1 INCONVÉNIENT, CAUSE ET SOLUTION POSSIBLE

Contactez un technicien qualifié ou le service d'assistance technique **ANTANO GROUP S.R.L.** (voir les coordonnées à la page 2) si :

- le **problème** rencontré ne figure pas parmi ceux décrits ;
- le **problème persiste** malgré la mise en œuvre de la solution indiquée pour la **cause probable** ;
- la **solution** ne donne pas de résultat positif.

Tableau 7-1 : Recherche des pannes et solutions possibles

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION POSSIBLE	
La machine ne démarre pas.	Appuyez sur le bouton d'urgence.		Vérifier la cause de l'intervention et procéder à la réinitialisation de la situation d'urgence comme indiqué au paragraphe □).
	Pour des causes autres que celles mentionnées.		Contactez le service d'assistance technique (voir les coordonnées indiquées à la page 2).
L'appareil est bruyant.	Pièces mécaniques défectueuses.		Contactez le service d'assistance technique (voir les coordonnées indiquées à la page 2).
Les ROUES présentent une anomalie ou ne tournent pas librement	Présence de saleté sur le caoutchouc de la roue.		Nettoyer les roues (par. 6.1).

INCONVÉNIENT	CAUSE PROBABLE	SOLUTION POSSIBLE	
	La roue est endommagée.		Contactez le service d'assistance technique (voir les coordonnées indiquées à la page 2).
<b>L'appareil ne répond pas aux commandes.</b>	Batterie déchargée.		Vérifier le niveau de charge de la batterie (par. 5.8.4).
	Pour des raisons autres que celles mentionnées.		Contactez le service d'assistance technique (voir les coordonnées indiquées à la page 2).
<b>La BATTERIE présente des anomalies.</b>	La batterie ne se recharge pas correctement, la recharge prend trop de temps ou n'est pas complète.		Vérifier que les câbles de connexion sont intacts.
	La batterie a une charge limitée.		Contactez le service d'assistance technique (voir les coordonnées indiquées à la page 2).
	Pour des raisons autres que celles mentionnées.	 	Contactez un technicien expérimenté ou le service d'assistance technique du fabricant.
<b>Anomalie pendant les phases de MONTÉE et de DESCENTE dans les escaliers</b>	Le système ralentit lors de la montée et de la descente des escaliers.		Prendre les mesures nécessaires à la recharge de la batterie.
			Nettoyer ou lubrifier les mécanismes de montée/descente.
		 	<i>Si le problème persiste, contactez un technicien expérimenté ou le service d'assistance technique du fabricant.</i>
	Fusible endommagé.		Remplacer le fusible.
<b>Anomalie du système de reconnaissance des marches</b>	Lors de la descente des escaliers, l'appareil ne s'arrête pas lorsqu'il atteint le bord de la marche. Les freins des roues arrière sont déréglés.		Contactez le service d'assistance technique (voir les coordonnées indiquées à la page 2).



En cas d'accident grave lié à l'appareil, il est nécessaire de le signaler à Antano Group S.r.l. à l'adresse e-mail [tecnico@antanogroup.com](mailto:tecnico@antanogroup.com) et au ministère de la Santé.

## 8 ÉLIMINATION



OBLIGATION

### LIRE LES INSTRUCTIONS.

Consultez attentivement avant d'effectuer toute intervention sur la machine.



ATTENTION

Pour des raisons de sécurité, toutes les opérations décrites dans le présent chapitre doivent être effectuées uniquement par des techniciens qualifiés et spécialement formés. Les techniciens chargés de ces opérations doivent également disposer de tous les outils et EPI nécessaires pour travailler en toute sécurité.

**PAR DES CENTRES SPÉCIALISÉS. PERSONNEL  
TECHNIQUE EXPÉRIMENTÉ EN MÉCANIQUE ET  
EN ÉLECTRICITÉ**

OBLIGATION EPI



La mise hors service de l'appareil est prévue pour une longue période, par exemple pour :

- maintenance,
- interventions de longue durée,
- démontage ou démolition.

Avant d'effectuer toute intervention mentionnée dans le présent chapitre, il est nécessaire d'éteindre l'appareil (par □).

### 8.1 INSTRUCTIONS À SUIVRE LORSQUE L'APPAREIL EST HORS SERVICE



ATTENTION

- Effectuer les interventions requises à l'aide d'outils conformes aux normes et en portant toujours les EPI nécessaires. **Les interventions d'entretien et de démolition doivent être effectuées par du personnel qualifié et spécialement formé.**
- N'utilisez en aucun cas de l'essence, des solvants ou des fluides inflammables pour nettoyer les pièces, mais utilisez des détergents commerciaux homologués, ininflammables et non toxiques.
- Ne pas effectuer de modifications, transformations ou applications susceptibles de compromettre la sécurité sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du fabricant.
- Avant de remettre la machine en service, vérifiez que tous les dispositifs de sécurité de la machine ont été rétablis.

#### RISQUE DE POLLUTION ENVIRONNEMENTALE



ATTENTION



ÉLIMINATION

**Il incombe à l'utilisateur d'éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur en matière d'élimination des déchets, selon les prescriptions du pays d'installation.**  
**Adressez-vous à des centres agréés pour l'élimination et le recyclage des matériaux.**

Tous les matériaux ayant un **impact sur l'environnement** qui doivent être éliminés à la suite de travaux de démontage doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

**Un tri sélectif** adéquat en vue du recyclage, du traitement et de l'élimination de la machine mise au rebut dans le respect de l'environnement contribue à éviter d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et la santé, en favorisant la réutilisation et/ou le recyclage des matériaux qui composent la machine.

**L'élimination abusive du produit par le détenteur entraîne l'application des sanctions administratives** prévues par la réglementation en vigueur.

## 8.2 MISE HORS SERVICE DE LA MACHINE

Pour **mettre** la machine **hors service** pendant une longue période (en raison d'un entretien ou d'un arrêt), procédez comme suit :

1. Nettoyez soigneusement les surfaces et couvrez la machine afin de la protéger de l'accumulation de poussière, de saleté et d'humidité.
2. Effectuer également les opérations d'entretien, puis recouvrir la machine d'une bâche.

## 8.3 DÉMOLITION ET ÉLIMINATION EN FIN DE VIE



ATTENTION

Lors de la démolition de la machine, rendre inutilisables la plaque d'identification de la machine et la documentation technique correspondante.

Le client a la possibilité de restituer ces éléments au fabricant qui se chargera de leur destruction ; leur simple conservation dans un lieu inaccessible n'est pas autorisée.



ATTENTION

À la fin des interventions, informer le fabricant du démantèlement de la machine.



ATTENTION



ÉLIMINATION

Il incombe à l'utilisateur d'éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur en matière d'élimination des déchets, selon les prescriptions du pays d'installation.

Adressez-vous à des centres agréés pour l'élimination et le recyclage des matériaux.

Lorsque la machine a atteint la fin de son cycle de vie, avant de procéder à son démantèlement définitif, il est nécessaire d'effectuer une série d'opérations visant à minimiser l'impact environnemental lié à l'élimination des composants de la machine elle-même, comme l'exigent les réglementations en vigueur en matière d'élimination des déchets.

La machine est construite avec des matériaux considérés comme non dangereux ; les matériaux utilisés sont principalement : l'acier inoxydable, l'acier au carbone, l'aluminium, le cuivre et les matières plastiques.

Les matériaux susmentionnés ne subissent pas de modifications susceptibles de présenter un danger pour les opérateurs.

### 1. Séparer et stocker les pièces ayant un impact sur l'environnement

- Trier les pièces en fonction de leur type et les éliminer conformément à la législation en vigueur.
- L'élimination doit être effectuée après le tri des matériaux par homogénéité, de préférence par des entreprises spécialisées dans des centres de collecte appropriés, conformément à la législation locale en vigueur.



**ANTANO GROUP s.r.l.**

Via delle Industrie, 10, 06034 Foligno (PG) ITALIE Tél.

+39 0742 381269 - Fax +39 0742 386574

[info@antanogroup.com](mailto:info@antanogroup.com) | [www.antanogroup.com](http://www.antanogroup.com)

---